HAL
open science

Le Discours historique de l'estat du royaume de Borno, genèse et construction d'une histoire du Borno par un captif de Tripoli au XVIIe siècle

Rémi Dewière

To cite this version:

Rémi Dewière. Le Discours historique de l'estat du royaume de Borno, genèse et construction d'une histoire du Borno par un captif de Tripoli au XVIIe siècle. Afriques. Débats, méthodes et terrains d'histoire, 2013, 04, 10.4000/afriques.1170 . halshs-01526778

HAL Id: halshs-01526778

https://shs.hal.science/halshs-01526778

Submitted on 23 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Afriques

04 (2013)
Histoire et archéologie du Sahel ancien : nouveaux regards, nouveaux chantiers

Rémi Dewière

Le *Discours historique de l'estat du royaume de Borno*, genèse et construction d'une histoire du Borno par un captif de Tripoli au XVIIe siècle

Avertissement
Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.
Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.
Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique
Rémi Dewière, « Le *Discours historique de l'estat du royaume de Borno*, genèse et construction d'une histoire du Borno par un captif de Tripoli au XVIIe siècle », *Afriques* [En ligne], 04 | 2013, mis en ligne le 24 mai 2013, consulté le 28 juin 2013. URL : http://afriques.revues.org/1170 ; DOI : 10.4000/afriques.1170

Éditeur : CEMAf – UMR 8171
http://afriques.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur :
http://afriques.revues.org/1170
Document généré automatiquement le 28 juin 2013.
© Tous droits réservés

Rémi Dewière

Le *Discours historique de l'estat du royaume de Borno*, genèse et construction d'une histoire du Borno par un captif de Tripoli au XVIIe siècle

1 En 1849, Fulgence Fesnel (1795-1855) publie pour la première fois un extrait d'un manuscrit du XVIIe siècle dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*. Il s'agit d'une « Chronologie des rois de Borno de 1512 à 1677[1] » tirée de l'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie*. Le manuscrit fut écrit par un ancien captif de Tripoli de Barbarie en 1685, identifié par la suite comme Girard[2]. Son édition s'insère dans une monographie en quatre tomes sur le royaume du Ouaddaï, dans l'actuel Tchad. Ce travail est le fruit des recherches de Fresnel, alors consul de France à Djeddah, le port côtier de La Mecque, en vue d'organiser sous protection française une caravane vers La Mecque qui passerait par la route allant du Tchad à la mer Rouge[3]. C'est dans le cadre de ces recherches que Fresnel découvre le manuscrit à la Bibliothèque nationale de France. Celui-ci n'avait « jamais été publié et était perdu depuis plus de deux siècles[4] », depuis le moment de sa rédaction[5].

2 La provenance et l'originalité du manuscrit sont difficiles à établir, d'autant que l'auteur ne mentionne pas son nom. Conservé sous les cotes MF 12219 et 12220, il fait partie de la deuxième série du Fonds français. Cette série comprend neuf mille cent quatre-vingt-dix-neuf volumes, cotés de 6171 à 15369. La plupart de ces manuscrits, entrés à la Bibliothèque depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'en en 1862, étaient rassemblés dans un fonds auparavant appelé Supplément français[6]. Dans ce fonds, créé en 1820, notre manuscrit avait la cote 4969, 1-2[7]. La reliure des deux tomes du manuscrit est en veau fauve, aux armes de Fontanieu[8]. Or, Gaspard Moyse de Fontanieu, conseiller d'État, intendant et contrôleur général des meubles de la Couronne sous Louis XV, vendit au roi l'intégralité de ses collections le 27 août 1765, dont divers manuscrits anciens ou modernes[9]. L'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie* fait partie de ces manuscrits, comme l'atteste la notice du manuscrit[10]. Gaspard Moyse de Fontanieu fut intendant du Dauphiné de 1724 à 1741 et nous pouvons penser que c'est à cette époque qu'il acquit le manuscrit, car son auteur nous informe qu'il a fini sa rédaction dans les Alpes[11]. Quant au caractère autographe du manuscrit, rien ne nous permet de le confirmer. Tout au plus pouvons-nous dire que la main est bien caractéristique des graphies du XVIIe siècle, la notice du *Catalogue général des manuscrits français* de 1896 qualifiant même le manuscrit d'original[12].

3 L'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie* est un manuscrit de plus de 1 100[13] pages, en deux tomes. Dans le second tome, deux chapitres s'ajoutent au récit principal. Il s'agit des *Relations de ce qui s'est passé à Tripoly, pendant les années 1677, 1678, 1679 et 1680*, et du *Discours historique de l'estat du royaume de Borno*. Après avoir dressé une description de la Tripolitaine et des pays alentour, ainsi que de leur population, l'auteur du manuscrit écrit une histoire de ce qu'il nomme les « onze dominations » qu'il y eut sur Tripoli « depuis le déluge universel » jusqu'à 1509, date à laquelle Tripoli est prise par les Espagnols, puis les chevaliers de Malte[14]. Le premier tome continue jusqu'à la prise de Tripoli par les Ottomans, en 1551, et l'histoire de la régence jusqu'en 1649, date à laquelle le pacha et *dey* Osman Sakisli (1649-1672) prit le pouvoir[15]. Le second tome traite chronologiquement du règne d'Osman Sakisli, des troubles politiques qui suivirent sa mort, de la libération de l'auteur du manuscrit, ainsi que des années qui suivirent jusqu'à 1682, date à laquelle s'arrête le récit[16]. La disparité des périodes chronologiques traitées dans les deux tomes est renforcée par le nombre de folios que comprennent les deux ouvrages, le second tome faisant cent folios de plus que le premier. Au fur et à mesure que l'auteur se rapproche des périodes qui lui sont

contemporaines, le récit s'étoffe jusqu'à prendre la forme d'une chronique des événements historiques année par année.

4 Nous ne disposons que de peu d'informations à propos de l'auteur de l'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie*. Longtemps considéré comme anonyme, il n'est connu que par son manuscrit. D'après les informations recueillies dans le manuscrit, l'auteur serait un Provençal des environs de Toulon[17]. Selon une estimation de Paolo Toschi, il serait né dans les années 1630[18]. En 1925, Franz Cumont propose pour notre auteur le nom de D. Girard, un nom qui depuis fait autorité[19]. Franz Cumont pense avoir la preuve de son identité à partir de l'inscription gravée sur l'arc de triomphe de Marc-Aurèle à Tripoli, que l'auteur du *Discours historique de l'estat du royaume de Borno* recopie dans son manuscrit[20]. Or cette inscription est également retranscrite dans l'ouvrage de l'érudit lyonnais Jacob Spon en 1685, la même année que celle de la fin de rédaction de l'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie*. Outre son nom, Jacob Spon donne des précisions quant à son informateur. Il s'agirait d'un chirurgien suisse[21] qui était devenu par la suite chirurgien de la garde suisse de Louis XIV. Cette identification audacieuse soulève cependant quelques questions. Paolo Toschi, un historien italien spécialiste de Tripoli, émet en 1934 des réserves à propos de cette affirmation. La première concerne le statut de D. Girard en Afrique. En effet, d'après Spon, D. Girard aurait transcrit l'inscription lors de ses « pérégrinations » en Afrique, sans faire mention de sa captivité. De plus, Cumont suppose que la transcription auquel Spon a accès est la même que celle du manuscrit de la BnF, sans en apporter la preuve formelle[22]. Un autre élément met en doute l'identification de Cumont : l'auteur du manuscrit nous dit qu'il a achevé la rédaction de son manuscrit « dans les Alpes », alors que la garde suisse était basée à Paris, sauf pour les campagnes militaires[23]. Toschi propose une piste de recherche pour identifier l'auteur : « Peut-être une recherche plus minutieuse, particulièrement au Public Record Office de Londres, au Vol. State Papers Foreign 22. Barbary States - Tripoli 1590-1728, qui contient entre autres les certificats du consul Bradley (23 juin 1677), pourrait apporter une confirmation définitive[24]. »

5 Cette piste de recherche est suggérée par le « chirurgien français » lui-même, puisqu'il affirme dans l'introduction de l'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie* qu'il a une relation privilégiée avec le consul d'Angleterre à Tripoli, Nathaniel Bradley. Malheureusement, il n'existe pas dans les archives consulaires britanniques de liste complète des esclaves libérés lors de la libération de notre auteur par sir John Narborough, commandant de l'expédition anglaise de 1675 contre Tripoli. Seule une liste de onze personnes est conservée. Elle concerne les dépenses effectuées par Nathaniel Bradley pour leur libération[25]. D'après la lettre d'introduction de la liste mentionnée par Paolo Toschi, datée du 22 juin 1677, ces onze personnes sont britanniques, et l'ensemble des noms sont anglo-saxons. Cependant, d'après la description, il semblerait que les Anglais furent libérés sans demande de rançon, quand les autres furent rachetés. Cette hypothèse semble être confirmée par un article paru dans le journal *The London Gazette*, où il est écrit : « English captives should be delivered up to him without any ransom, which, it's said, was accordingly done[26]. » Se pourrait-il que cette liste contienne en fait des étrangers, dont notre auteur ? L'hypothèse est très improbable, même si quelques noms se singularisent des autres, comme « Peter French » et « Edward Martin », tous deux libérés à Malte, ou encore « Peter Solyman[27] ». Cependant, si aucun D. Girard n'est présent dans la liste, aucun élément ne nous permet de dire que notre auteur n'y est pas. Son absence de la seule source que nous connaissions à propos des captifs libérés suite à l'expédition de sir John Narborough nous fait penser que rien encore ne nous permet d'identifier avec certitude l'auteur de l'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie*, comme l'admet Salvatore Bono en 2008, qui le nomme l'anonyme « chirurgien français[28] ».

6 Un deuxième point longtemps discuté à propos du manuscrit fut celui de la véracité du récit. En effet, suite à l'édition partielle de Fresnel, l'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie* devient une source majeure pour les orientalistes, comme Laurent-Charles Féraud, Franz Cumont, puis pour les historiens spécialistes de la Tripolitaine[29]. Durant l'époque

moderne, les récits de captifs à Tripoli sont peu nombreux par rapport à ceux venant d'Alger ou de Tunis. Cependant, le manuscrit, qui n'a pas encore été édité dans son intégralité, détonne par sa richesse historique[30]. Néanmoins, de nombreuses critiques émergent dans les années 1920, même si son apport est reconnu jusqu'à aujourd'hui. Une des principales critiques rencontrées concerne la fabrication de fausses inscriptions épigraphiques de l'époque romaine, à partir d'ouvrages classiques. En 1925, Jacques Zeiller, futur membre de la commission de publication des documents archéologiques de l'Afrique du Nord, rejette catégoriquement la valeur des informations données par le « chirurgien français », les qualifiant de « simples faux [dont il] n'y a absolument rien à tirer, au point de vue épigraphique du moins[31] ». La conclusion de Zeiller, « de ne pas considérer cette relation comme une source très sûre[32] », est reprise la même année par l'historien des religions, Franz Cumont[33]. S'il est tout aussi critique à propos des inscriptions épigraphiques latines, Franz Cumont se réserve de porter un jugement sur le récit historique suivant l'Antiquité, et notamment sur l'époque et la région qui nous intéressent. Pour Cumont, l'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie* est un texte dont la richesse du discours montre – certes parmi beaucoup d'erreurs et d'inventions – une certaine logique dans la démarche et les conclusions qu'il offre. L'historien de l'Antiquité André Laronde clôt en quelque sorte la polémique en 2003, en montrant qu'une analyse fine du manuscrit permet de dégager des éléments importants de l'histoire de la région :

> Les fait notés sur place sont de première importance, mais il va de soi que la partie historique, largement compilatoire, perd beaucoup de son intérêt. Est-ce à dire que ces développement soient aujourd'hui à rejeter d'emblée[34] ?

7 La même question a agité les historiens du Sahel médiéval. De nombreux passages du manuscrit font référence au Kanem-Borno, État au sud du Sahara bordant le lac Tchad. Sous la dynastie des Sefuwa, les sultanats du Kanem, à l'est du lac Tchad, puis du Borno, à l'ouest, furent, entre le XIe et la fin du XIXe siècle, des acteurs majeurs du commerce transsaharien[35]. Si les premières sources dont nous disposons montrent que les souverains du Kanem (XIe-XIVe siècle) échangèrent avec Tunis ou l'Égypte, Tripoli devient un interlocuteur privilégié des Sefuwa après la restauration de leur État dans la région du Borno au XVe siècle. L'auteur du manuscrit reprend les informations concernant le royaume sahélien dans un chapitre dont est tirée la liste chronologique publiée par Fresnel en 1849. Le *Discours historique de l'estat du royaume de Borno* est le seul chapitre qui dépasse le cadre de la Tripolitaine. Après avoir fait une présentation générale du sultanat, l'auteur tente d'écrire une généalogie des *mai*, ou sultans, sefuwa de 1512 à 1677, à partir des informations récoltées à Tripoli et de la littérature consultée à son retour de captivité.

Soudan central au XVIIe siècle

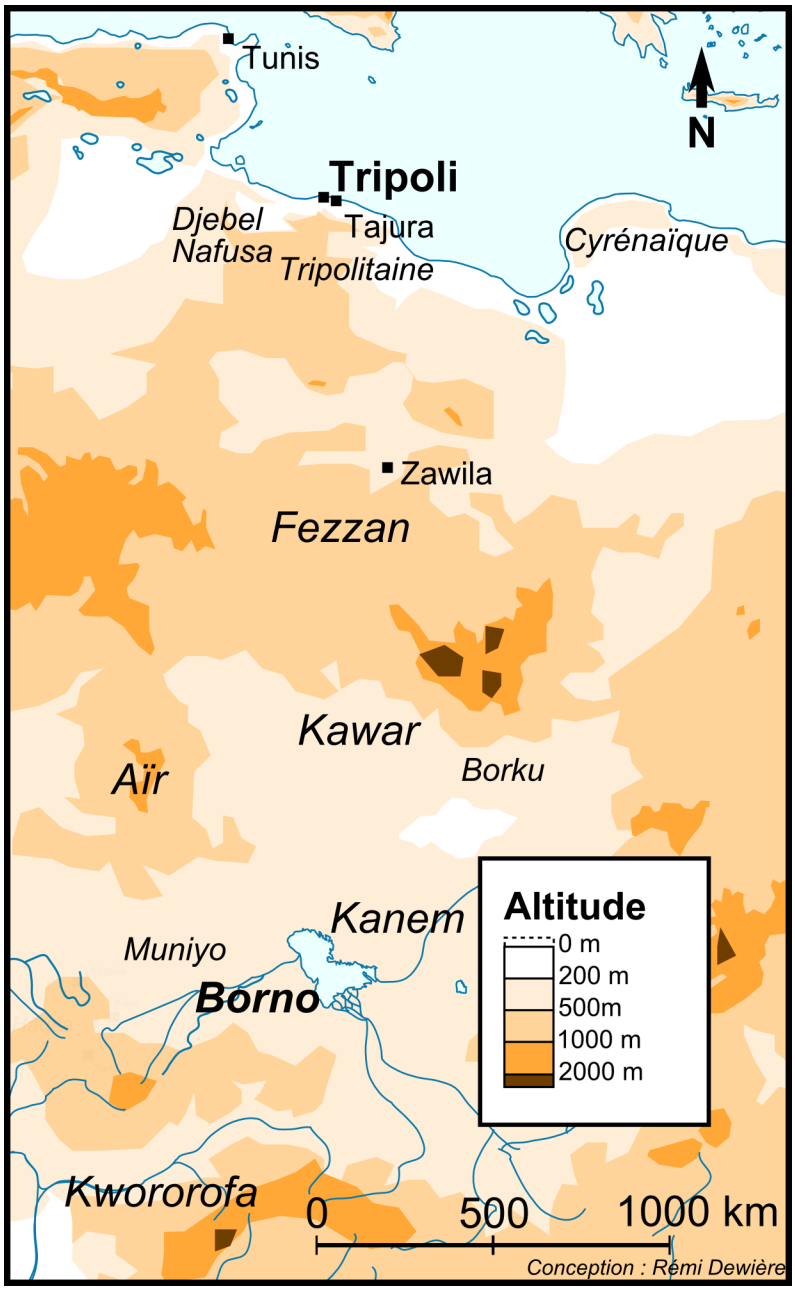

Rémi Dewière.

8 Outre Fulgence Fresnel, quelques auteurs ont publié des passages du manuscrit sur le Borno, à l'image de Charles de La Roncière en 1919 ou, plus récemment, Muhammad al-Hajj en 1983[36]. Cependant, les passages compris dans le texte principal n'ont pas reçu la même attention que le *Discours historique de l'estat du royaume de Borno*[37], ni même un autre texte écrit en marge du premier, appelé *Remarques sur ce Discours*[38]. Malgré l'importance de la source pour la connaissance du Borno et l'intérêt que peut apporter un témoignage du XVIIe siècle sur cette région, aucune étude sérieuse n'a été entreprise sur le *Discours* ni sur les autres passages parlant du Borno.

9 Au même titre que pour l'étude de la régence de Tripoli, le manuscrit n'en reste pas moins utilisé par l'historiographie du royaume sahélien, et de nombreux auteurs reconnaissent son intérêt, à l'image de Bradford G. Martin ou de John E. Lavers[39]. Cependant, les chercheurs ont mis au jour des incohérences dans la chronologie du « chirurgien français », notamment à la lumière des sources endogènes du sultanat de Borno. Dierk Lange va jusqu'à dire à propos de la chronologie éditée par Fresnel que si le « chirurgien français » donne les noms corrects de six souverains du Borno, les dates qu'il avance sont toutes erronées[40]. Cette remarque

montre qu'une recherche sur la construction du texte est nécessaire pour pouvoir identifier les sources reconstruites par son auteur. Pour paraphraser Salvatore Bono, ce texte important a en effet été étudié en tant que source pour l'histoire du Borno, mais jamais encore comme l'histoire d'un captif et encore moins comme l'histoire d'un auteur[41]. De même, l'étude du manuscrit nous offre l'occasion de réfléchir sur les modalités qui amenèrent un chirurgien français à obtenir et retranscrire des informations sur un sultanat situé au-delà du Sahara. À partir de l'expérience de captivité de notre auteur, nous pouvons également aborder la question des circulations d'informations entre le sultanat de Borno et l'Europe, *via* Tripoli, au-delà des frontières culturelles et des bornes linguistiques. Ce travail de recherche sur l'auteur et l'environnement dans lequel il a écrit son ouvrage est primordial si nous voulons par la suite déconstruire son récit et l'analyser comme source pour l'histoire du Borno.

10 L'objectif de cette étude est de questionner cette entreprise littéraire dans le contexte particulier de la guerre de course en Méditerranée au XVIIe siècle. Cette contextualisation du récit nous permettra de mieux saisir la démarche du « chirurgien français » ainsi que le processus de construction de son *Discours historique de l'estat du royaume de Borno* à travers les circulations intellectuelles, tant en Europe qu'à Tripoli.

De l'expérience de captivité à l'écriture d'une histoire de Tripoli

11 Le contexte de capture est un facteur important pour comprendre l'expérience de l'auteur. Le « chirurgien français » compte parmi les volontaires français engagés aux côtés de la Sainte Ligue dans la guerre de Candie opposant la République de Venise et l'Empire ottoman de 1648 à 1669[42]. C'est en tant que chirurgien qu'il participe à deux batailles qu'il relate dans son récit, sous les ordres du chevalier Honoré de Monchy d'Hocquincourt, alors sous les drapeaux de l'ordre de Malte en 1665[43], puis à bord du *Neptune*, commandé par Thomas de Lescases, un Marseillais engagé par Venise[44] pour empêcher le ravitaillement des forces ottomanes à Chypre. Capturé au large de l'Anatolie le 6 juin 1668 par une escadre composée de galères ottomanes et tripolitaines, le « chirurgien français » est conduit à Tripoli en tant qu'esclave du pacha Osman Sakisli, de 1668 à 1675[45].

12 La période durant laquelle notre auteur est capturé constitue une date charnière dans les relations du royaume de France aussi bien avec l'Empire ottoman qu'avec Tripoli. Alors que les autorités de Tripoli se sont toujours efforcées de respecter l'alliance stratégique entre le royaume de France et la Porte, la position pro-Sainte Ligue de Louis XIV lors de la guerre de Candie change la donne[46]. Ainsi, durant les années 1660-1680, les corsaires de Tunis et de Tripoli multiplient les prises de navires français en Méditerranée : sur la période 1668-1678, le « chirurgien français » dresse l'inventaire de l'ensemble des captures des corsaires tripolitains, qui s'élève à 104 vaisseaux, dont 33 français[47]. À cela, il faut également ajouter les captures de Français servant sous l'ordre des chevaliers de Malte, à l'image d'un certain Charles de La Grange de Puignion, libéré en même temps que l'auteur du manuscrit[48]. Dans ce contexte, la nationalité du « chirurgien esclave » ne lui permet pas d'espérer de traitement particulier en faveur de sa libération, d'autant que le royaume de France ne dispose d'un consul sur place qu'à partir de 1681, à l'issue du premier traité conclu directement entre le royaume de France et Tripoli[49]. Par la suite, nous assistons à un lent déclin de la guerre de course en Méditerranée. Entre 1693 et 1783, Amna Abidi a ainsi recensé onze prises[50] de navires par les corsaires de Tripoli, et 426 chrétiens en condition servile dans la ville, dont 75 % environ sont libérés[51]. Parmi eux, on ne compte que 13 Français : la rupture avec la période qui nous concerne est marquante[52]. Ainsi, entre 1660 et 1680, parmi les prisonniers maltais, italiens, espagnols et britanniques, dont le nombre varie selon les années de 1 000 à 2 000[53], les Français ne bénéficient pas d'un statut particulier lors du séjour de notre auteur, bien qu'ils aient constitué une part non négligeable des prisonniers à cette époque[54].

13 La question du statut de notre auteur à Tripoli s'inscrit dans le débat sur la condition des chrétiens capturés et retenus dans les régences du Sud de la Méditerranée, et oscille entre celui de « captif » et celui d'« esclave ». La distinction entre esclaves et captifs est essentielle, même

si dans la pratique on peut passer d'un statut à l'autre. Aussi, ce qui différencie les esclaves des captifs est principalement leur avenir potentiel : leur capacité ou non à être libérés par rachat[55]. Le « chirurgien français » n'est clairement pas ce que Michel Fontenay appelle un « captif de rachat », dont la vocation est d'être revendu au plus vite et au meilleur prix. Notre auteur fait partie de ces captifs en mer qui deviennent des « esclaves en puissance[56] » et qui, en l'absence de perspective de rançon, passent de longues années dans les bagnes avant l'espoir d'une libération collective[57]. Une fois débarqués à Tripoli, ces hommes étaient assignés à des tâches variées, allant des plus éprouvantes aux tâches citadines les plus prisées, en fonction de leurs compétences[58]. Dans ce contexte, la fortune de notre auteur repose sur son savoir-faire : il est directement mis au service du pacha comme esclave domestique[59], étant « chirurgien de profession[60] ». Le fait même que notre auteur ne soit connu que par la profession qu'il exerce et non par son nom montre bien sa valeur principale, à savoir son savoir médical. Aussi, les esclaves chirurgiens « sont ceux qui passent plus doucement leurs jours à Tripoly, aussi on les appelle les bourgeois des chrestiens. Car les Turcs, qui sont extrêmement ignorants, n'entendent rien à la médecine, et la nécessité les force de se servir des chirurgiens qu'ils prennent sur la mer, qu'ils emploient seulement au soin des blessés et des malades[61] ».

14 Le « chirurgien français » fait partie de la catégorie de ce qu'il nomme les « bourgeois des chrétiens ». C'est cette position sociale qui donne toute sa particularité à la captivité de notre auteur. Aussi, s'il passe ses nuits au bagne avec ses coreligionnaires[62], il est libre de ses mouvements dans la ville, a l'occasion de voyager à bord des vaisseaux tripolitains[63], dispose de temps libre dans le palais du pacha et est en contact direct avec la plus haute société de Tripoli. Nous pouvons même avancer que la captivité du « chirurgien esclave » fut une expérience de vie d'une grande richesse, qui fut le terreau favorable à l'écriture de son histoire de Tripoli. De telles conditions lui permirent même de commencer sa rédaction sur place, comme l'atteste la perte d'un de ses mémoires écrit à Tripoli[64].

15 Cette proximité avec les élites politiques de la ville l'amène, nous l'avons vu, à se lier d'amitié avec le consul britannique Nathaniel Bradley. Cette rencontre est cruciale durant sa captivité. Notre auteur devient ainsi l'un de ses informateurs sur la situation politique locale. En effet, le « chirurgien français » lui donne le récit de la révolution qui mit fin au règne d'Osman Sakisli, en 1672[65]. Le récit fut par la suite envoyé comme rapport par Bradley à la couronne britannique[66]. De même, le consul devient l'un de ses complices pour mener à bien son projet d'écriture. C'est très probablement grâce à de tels contacts que l'auteur du manuscrit put consigner ses carnets de notes, comme il l'admet lui-même :

> Lorsque j'estois encore en Afrique je fus obligé par un motif d'honnesteté de communique mes mémoires et le projet que j'y avoir fait de cette histoire à des personnes de considération et de mérite qui en ont tiré quelques pièces[67].

16 Plus important encore, dans une ville où les rachats ne représentent que 10 % des chrétiens capturés[68], son amitié avec le consul britannique lui permet de bénéficier d'un traitement de faveur pour sa libération. Ainsi, hormis l'ensemble des Britanniques et des Maltais libérés à l'issue de l'accord de 1675, les Anglais ne délivrent que dix autres européens, dont notre auteur[69]. À titre de comparaison, la flotte française, qui libère l'ensemble des prisonniers de la ville, en libérera 1 200 en 1685[70]. La libération collective dont bénéficie notre auteur ne représente qu'une minorité des esclaves présents dans l'île : cette libération du « chirurgien français » est la conséquence directe de sa condition sociale avantageuse au sein de la société tripolitaine, à une époque où les relations entre le royaume de France et les régences barbaresques sont particulièrement dégradées.

17 Le lieu de captivité du « chirurgien français » explique largement les raisons pour lesquelles le « chirurgien français » a pu entreprendre la rédaction d'une histoire du sultanat de Borno dans le cadre plus large de l'histoire de la ville. Port de mer et port de désert, Tripoli est autant tourné vers le Sahara que vers la mer. De nombreuses caravanes arrivent à Tripoli *via* les portes du Sud, nommées *Bāb al-Manchia* et *Bāb al-Jedid*[71]. Tripoli est en effet un lieu d'échanges,

de croisements et de contacts dont l'étendue de ses connections, des Alpes au lac Tchad en passant par Istanbul, lui permet d'être un point nodal dans les circulations d'informations.

18 L'entreprise de notre auteur pose la question de la réception des informations qu'il retranscrit dans son ouvrage. Fort heureusement, il s'efforce de détailler les sources dont il a pu se servir ainsi que la manière dont il les a obtenues. Dans l'introduction de l'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie*, le « chirurgien français » donne plusieurs précisions sur la façon dont il collecte les sources pour écrire son manuscrit :

> En plusieurs endroits je cite les mémoires arabes que je recouvray à Tripoly : mais c'est seulement lorsqu'ils s'accordent avec l'Histoire Générale […]. Les traditions que les habitants de Tripoly conservent de père en fils m'ont souvent donné des lumières, surtout au sujet de la domination angloise, dans plusieurs particularités du dernier siècle. Toutefois j'en ay toujours usé avec précaution et j'ay mesuré la tradition aux circonstances de la vérité historique.
>
> Pour les affaires de notre siècle, j'en ay recouvert les instructions de vive voix et par écrit des vieux Turcs, des renégats, des Mores, et de plusieurs chrétiens, qui avoient gémi 40 et 50 ans parmi les infidèles. Les Bassas de Tripoly tiennent un secrétaire chrétien pour fer les dépêches qu'ils envoient en Europe, et c'est par le moyen de ce secrétaire que j'ay déterré plusieurs mémoires necessers à mon dessain. Nathanaël Bradley […] m'a fourni tous les mémoires des affaires modernes que les Anglois ont eu avec Tripoly. Depuis 1668 jusqu'en 1676 j'ay recueilly moy-mesme dans un journal tout ce qui se faisoit sur la terre et sur la mer[72].

19 La première question à soulever est celle de la langue. En effet, la circulation des informations entre les différents corps sociaux et linguistiques ne va pas de soi. Lorsque le « chirurgien esclave » évoque ses contacts avec le consul britannique, avec un secrétaire chrétien, ou encore avec des renégats, des « Maures[73] » ou des vieux Turcs, cela implique une connaissance de langues variées. En effet, le plurilinguisme ne va pas de soi à Tripoli, où, mis à part le quartier du port et le quartier mixte, les différentes communautés vivent séparées dans différents quartiers d'où l'on sort peu[74]. Notre auteur confirme la grande variété des langues utilisées dans la ville :

> Chacune de ces nations parle la langue naturelle dans Tripoly, où l'on entand parler turc, arabe, negre, grec, franc. Le franc est un barragouyn composé de provençal, d'italien et d'espagnol, dont ces nations se servent pour commercer ensemble ; et il faut l'apprendre necessairement pour pouvoir vivre avec le monde[75].

20 La langue franque évoquée par notre auteur montre qu'il semble exister une langue commune aux populations du Nord de la Méditerranée occidentale, et montre qu'il existe une langue commune dans au moins une partie de la communauté des esclaves. Est-ce pour autant qu'elle est répandue dans le reste de la population ou qu'elle sert pour les échanges entre les esclaves et leurs maîtres ? Le cas de la *lingua franca*, langue que les habitants de la Méditerranée utiliseraient sans jamais le revendiquer, et de son utilisation à Tripoli, a fait débat. En effet, si Jocelyne Dakhlia évoque son utilisation par le pacha à la fin du XVIIIe siècle[76], Tripoli est un cas limite entre un Maghreb où la langue est attestée et un Machrek où son existence est soumise à réserves. Auparavant, Nora Lafi avait même rejeté la possibilité de l'existence d'une telle langue. Cependant, le cercle social dans lequel circule l'auteur semble également maîtriser la langue franque, puisque le pacha Osman Sakisli parlait « parfaitement la langue greque, la turque, l'arabique, la franque, et la nègre[77] ». À partir du témoignage du « chirurgien français », nous pouvons raisonnablement avancer que la langue franque est présente dans les bagnes de Tripoli, ainsi que chez les élites du pouvoir et peut-être chez les commerçants. La langue franque est également la langue utilisée pour les injectives par les gardiens des bagnes :

> Ils [les gardiens] crient de toutes leurs forces Susa, Susa, Fuora, Fuora, c'est-à-dire, Levez vous, levez vous, sortez, sortez[78].

21 Malgré cela, l'ensemble des sources locales semble montrer qu'aux XVIIIe et XIXe siècles l'arabe reste la langue de l'administration, la langue de commerce dans le port et dans l'ensemble de la population[79]. Pouvons-nous penser que la réduction des activités de course

et la baisse du nombre de captifs chrétiens présents à Tripoli suite à la période qui nous concerne ont vu l'arabe s'imposer à tous les niveaux de la société ? C'est probable, même si, évidemment, la prédominance de la langue arabe comme moyen de communication dans la ville est un fait dès le XVIIe siècle. Ainsi, parlant des populations noires de Tripoli, le « chirurgien français » écrit qu'« ils se servent de la langue de leurs pays, et ils parlent aussi arabe[80] ». De même, il semble évident que notre auteur a appris des rudiments d'arabe au contact des populations locales et des élites qu'il fréquente, montrant que c'est avant tout leur langue de communication[81].

22 Notre auteur nous informe également sur les connaissances linguistiques acquises avant son arrivée à Tripoli. Ainsi, si l'auteur confesse son ignorance du latin[82], il ajoute qu'il maîtrise l'italien et « quelques autres langues vivantes[83] », dont l'espagnol et peut-être l'anglais[84]. En outre, il maîtrise la langue franque, et très probablement quelques rudiments d'arabe oral suite à sa captivité. Cependant, plusieurs indications laissent penser qu'il ne la maîtrise pas suffisamment pour pouvoir traduire les documents directement de l'arabe au français : se disant en possession d'une lettre écrite en provenance du Borno, il la « fait traduire fort fidèlement[85] » de l'arabe vers le français. De même, sa traduction de la *šahādā*, la profession de foi de l'islam, montre qu'il maîtrise mal la langue arabe : ainsi, la phrase « il n'y a de dieu que Dieu et Muḥammad est son Prophète » est traduite par notre auteur : « Dieu est Dieu, et Mahomet est le Prophète. » Ainsi, grâce à ses connaissances linguistiques, il semble que le « chirurgien esclave » n'ait pas rencontré de problèmes pour communiquer avec ses informateurs. Ceci ne fut probablement pas le cas pour les documents écrits qu'il consulte.

23 L'autre question concerne les sources écrites mises à la disposition de notre auteur. Il semble que la collecte d'informations écrites soit directement liée à son statut social, qui lui permet de fréquenter les cercles proches du pouvoir, des officiers aux administrateurs, à l'image du secrétaire chrétien dont il fait mention. Cependant, avant même les membres de la cour du pacha, c'est son amitié avec Nathaniel Bradley qui lui permet d'obtenir plusieurs archives concernant les relations entre Tripoli et l'Angleterre. C'est aussi lui qui l'aide à consigner ses mémoires, comme nous l'avons vu. Son deuxième informateur d'importance est un secrétaire chrétien sous les ordres du pacha. Plusieurs lettres écrites par ce secrétaire au roi d'Angleterre par l'intermédiaire de Nathaniel Bradley se trouvent dans les archives consulaires britanniques[86]. Elles sont écrites en italien, la langue usuelle des échanges avec l'Europe, et en anglais. De même, la proximité de notre auteur avec l'entourage du pacha lui permet d'être le témoin direct d'événements politiques, par exemple d'événements de la révolution de 1672 évoqués précédemment.

24 Son statut d'esclave lui permet également d'être en contact avec les autres prisonniers et esclaves, qu'ils viennent d'Europe ou d'Afrique. Ces contacts lui permettent de faire plusieurs remarques à leur propos, de raconter des anecdotes qui viennent enrichir son discours. La plus intéressante concerne une rumeur selon laquelle le *mai* du Borno contemporain de notre auteur, ᶜAlī ibn ᶜUmar, serait surnommé par les esclaves noirs de Tripoli « sultan el Gatous », le « roi chat[87] ». Nous pouvons difficilement croire que le « chirurgien français » ait pu leur parler directement, mais il est très probable que cette information a été rapportée par d'autres esclaves, notamment ceux ayant vécu le plus longtemps à Tripoli. Ainsi, notre auteur fait remonter ces informations orales jusqu'à cinquante ans en arrière, soit au début du XVIIe siècle.

25 Provençal d'origine, le « chirurgien français » a naturellement sympathisé avec des captifs de la même région. Ainsi, à son retour de captivité, il entretient une correspondance avec « Jacques Brun Provençal[88] », prisonnier resté à Tripoli au moment où le « chirurgien français » rédige son ouvrage. Si ce Provençal ne reçoit pas de nouvelles de la région du lac Tchad, il mentionne brièvement le sultan ᶜAlī dans une lettre du 19 novembre 1677 :

> Il n'est point de plaisir quî me touche plus sensiblement que celuy de vous servir, quand je le puis : vous le devez croire sans vous fer injustice. Je voudrois pouvoir fouiller dans les Archives de Borno, et mesme de l'avenir pour pouvoir vous satisfer : de ces terres brulées l'on n'en apprend que peu de choses ; pourtant je vous asseure que depuis vostre depart l'on n'en a sceu aucun changement. Le mesme seigneur (quî est le Roy Mahï Haly) y domine encore[89].

26 L'existence de cette correspondance pose la question des réseaux entre captifs et anciens captifs : durant la captivité, les liens entre les différentes rives de la Méditerranée ne sont jamais coupés. Sadok Boubaker a mis en avant la force de ces liens entre les deux rives, notamment des liens commerciaux. Ainsi, il était fréquent que les marchands développent leurs affaires tant en Europe qu'en Afrique. C'était particulièrement vrai pour les anciens captifs devenus renégats, à l'image d'Ahmed ibn Mohammed Abdallah Malhorquino en Tunisie, entre 1633 et 1654 : sa femme, demeurée à Majorque, servait ainsi de correspondante commerciale pour son mari désormais installé à Tunis[90]. De même, certains esclaves présents à Tripoli continuaient à commercer à leur compte et devaient très probablement s'appuyer sur un réseau transméditerranéen impliquant des liens régionaux[91]. Ainsi, il est fort probable que le « chirurgien français » ait pu entrer en contact avec des anciens captifs en France, à l'image du chevalier Gonod, natif du Vivarais, et protagoniste d'une autre anecdote concernant un envoi de captifs européens vers le Borno en 1655[92].

27 Le « chirurgien français » semble également obtenir ses informations de plusieurs composantes de la société tripolitaine, qui dépassent la maison du pacha ou le bagne dans lequel il était confiné. Ainsi, lorsqu'il évoque l'origine des informations orales qu'il recueille dans son récit, il écrit :

> Il eut moyen de composer cette histoire, soit par la connaissance qu'il fit avec les maraboux, avec des renégats et autres, desquels il s'enquéroit de temps en temps, sans pourtant descouvrir son dessein[93].

28 C'est ainsi qu'il a l'occasion de recueillir le témoignage oral d'un officier ottoman, ou de l'un de ses hommes, qui rencontra le sultan du Borno ᶜAlī ibn ᶜUmar (1639-1677) lors d'un voyage au sud de Tripoli et qui décrit le souverain[94]. La description du sultan par le « chirurgien français » concorde avec les récits des voyageurs européens deux siècles plus tard, ce qui atteste de sa véracité[95]. C'est également dans le palais du pacha que notre auteur croise à plusieurs reprises le neveu du sultan bornouan, nommé Médicon, à l'occasion de son rachat de captivité par Osman Sakisli en 1669[96]. L'évocation de « maraboux » comme informateurs est la plus étonnante. Le terme de marabout provient de l'arabe *al-murābit*, ou « moine soldat ». Il est utilisé au Maghreb pour nommer l'autorité d'un *ribāt*, qui, dans le cas particulier des villes musulmanes, est associé aux *zāwiya*, ou établissements pour les mystiques musulmans organisés en confréries soufies[97]. Ceci est confirmé par la définition que le « chirurgien français » donne pour le terme marabout et pour celui de « santon », ou saint, dans son glossaire :

> Marabou, Détaché du monde ; personne religieuse et deucte.
>
> Santon, est presque la même chose[98].

29 Au-delà de la question toujours problématique de la langue[99], l'acquisition d'informations auprès de mystiques musulmans peut nous éclairer sur un des vecteurs d'information du « chirurgien français » au-delà de la ville de Tripoli. En effet, en plus d'être dépositaires d'un certain savoir, ces figures religieuses font souvent partie de confréries soufies, lesquelles furent des organisations transfrontalières essentielles dans la diffusion des informations à travers le Maghreb et le Sahara. Au XVIIIe siècle, et probablement plus tôt dans l'histoire, ces réseaux furent également responsable de la diffusion des savoirs dans l'ensemble de la région, les *zāwiya* étant des lieux de récolte des savoirs tout comme des lieux de production, notamment à l'aide de la constitution de bibliothèques et de la production de manuscrits[100].

30 Aussi, le « chirurgien esclave » mentionne à plusieurs reprises un marabout à propos d'informations historiques concernant la ville de Tajura, petite ville portuaire à l'est de Tripoli :

> Et parce qu'on le [Murat Aga, souverain de Tajura, 1539] verra souvent paroître dans notre histoire, je crois que le lecteur aura du plaisir d'apprendre ses premières aventures, qui m'ont été raccontées par un Marabou de Tripoly assez curieux des antiquités de son païs[101].

31 C'est très probablement de la bouche du même marabout que le « chirurgien français » obtient des informations à propos d'une ambassade du Borno vers Tajura en 1538 :

> Les habitants de Tripoly et ceux de Tayures [*Tajura*] disent avoir appris par tradition de ler pères que Mahi-Haly [*sultan ᶜAlī*], après qu'il eut seut que Hagi Ariaden[102] commandoit à Tayures sous l'authorité du monarque Ottoman, il luy envoya un homme pour fer alliance avec luy[103].

32 Il est remarquable que notre auteur ait pu, durant sa captivité, entrer dans les réseaux de savoir locaux à travers les marabouts. La façon dont il a entrepris cette recherche reste un mystère ; est-il possible cependant d'expliquer cette connexion par le lien médical entre notre auteur et les marabouts ? En effet, les marabouts, en tant qu'autorités soufies, possédaient la *baraka*, une bénédiction divine donné par Dieu aux saints et leur conférant des pouvoirs mystiques, mais aussi médicaux[104]. Ce n'est qu'une hypothèse que nous ne pouvons pas confirmer. Toutefois, grâce à ce lien avec des personnalités religieuses à même de faire partie de différents réseaux de savoir, le « chirurgien français » retranscrit par écrit un ensemble de savoirs qui pourraient s'apparenter à des traditions orales conservées depuis plus d'un siècle. Cette mise par écrit impliquerait la reproduction d'une forme narrative propre aux traditions arabes qui circulent dans la ville de Tripoli. Le fait qu'un marabout de Tripoli puisse raconter des événements survenus dans une autre ville de la Tripolitaine montre bien qu'il fait partie d'un réseau où l'information circule, probablement grâce aux réseaux de *zāwiya*. Est-il possible que notre auteur ait pu avoir des informations sur le Borno à travers ces réseaux ? L'étude des passages sur le sultanat dans son ouvrage, ainsi que des sources qu'il dit utiliser peut nous éclairer sur la façon dont les informations traversent le Sahara et sont conservées à Tripoli.

Le Borno dans les sources tripolitaines

33 Tout au long du manuscrit, le « chirurgien esclave s'efforce de donner autant que possible la source de ses informations en marge du texte ou dans le texte lui-même. C'est ainsi que nous pouvons dresser un tableau de l'ensemble des informations historiques recueillies sur le Borno, leur date et la source utilisée lorsqu'elle est mentionnée.

Sources recueillies sur le Borno par le « chirurgien français » lors de sa captivité à Tripoli		
Événement	**Date**	**Source**
Ambassade de Mussa[105]	1512	« mémoires arabes », « une connaissance assez obscure »
Ambassade de Haly/ᶜAlī à Tajura	1538	« mémoires arabes ». Témoignage oral à Tajura et à Tripoli
Ambassade de Mahomet/Muḥammad	1555	« mémoires arabes »
Réouverture du port de Tripoli aux marchands européens pour alimenter le commerce en direction du Borno	1562	« mémoires arabes »
Ambassade de Mahomet/Muḥammad	1564	« mémoires arabes »
Ambassade d'Abdallah	1579	Aucune référence
Ambassade d'Abdallah	1589	Aucune référence
Ambassade d'Idris/Idrīs	1614	Aucune référence
Ambassade d'Idris/Idrīs	1627	Aucune référence
Proposition de monopole commercial du pacha de Tripoli à Hamour/ᶜUmar	1634	Aucune référence
Rupture des relations commerciales entre le pacha de Tripoli et Haly/ᶜAlī	1648	Aucune référence
Rétablissement des relations commerciales entre le pacha de Tripoli et ᶜAlī	1653	Lettre en arabe de ᶜAlī
Ambassade de Haly/ᶜAlī. L'ambassadeur bornouan se nomme Ismaïl. Épisode de Gonod	1655	Aucune référence. Connaît le nom de l'ambassadeur

Description du sultan Haly/ᶜAlī par Mustafa Aga	1667	Discours rapporté
Libération par le pacha de Tripoli de Médicon, le neveu de ᶜAlī	1669	Témoignage direct
Évocation d'une guerre entre le Borno et ses alliés musulmans contre le « prêtre Jean », souverain d'Éthiopie	1669	Aucune référence
Confirmation d'alliance entre le Borno et Tripoli, après le renversement d'Osman Sakisli	1672	Aucune référence
Anecdote de l'envoi de la girafe à Tripoli	1674	Aucune référence. Témoignage direct ?
Anecdote du « roi des chats »		Témoignage direct
Évocation de la périodicité des caravanes venant du Borno, ainsi que du profit que le pacha en tire		Aucune référence. Observation personnelle ?
Informations sur le sultan ᶜAlī	1677	Lettre du Provençal Brun

34 Le tableau ci-dessus montre que sur vingt et un événements concernant le Borno, le « chirurgien français » donne ses sources à propos de dix événements. La part de discours direct ainsi que les témoignages recueillis concernent quatre événements. Le plus ancien concerne l'ambassade bornouane vers Tajura en 1538, qui lui est racontée par les habitants de la ville. Cet événement semble être également documenté dans les « mémoires arabes » qui sont également définis comme la source des cinq premiers événements. C'est d'ailleurs la première fois dans l'ouvrage que l'auteur mentionne en marge qu'il utilise ces mémoires, qui semblent remonter au début de la domination espagnole de Tripoli, en 1509. La similitude du récit de ces trois événements avec les ambassades suivantes allant de 1579 à 1627 peut laisser penser que celles-ci sont toutes issues de ces « mémoires arabes », même si l'auteur ne le mentionne pas.

35 Dans son introduction, le « chirurgien esclave » avait évoqué l'utilisation de ces « mémoires arabes », qui semblent être sa source principale. Il semble clair qu'il s'agit de sources écrites, puisqu'il les oppose à ses informateurs. Le terme « mémoire » pose problème, puisqu'il évoque trois types de mémoires : les « mémoires arabes » qu'il « recouvray à Tripoly », et les mémoires confiés par le secrétaire chrétien du pacha et par le consul britannique. La différence entre les « mémoires arabes » et les deux autres sources écrites est tout d'abord chronologique, puisqu'il semble que les mémoires arabes concernent le XVIe siècle, quand les mémoires du secrétaire et du consul concernent le siècle suivant. La seconde différence concerne la provenance de ces mémoires. Si les mémoires du consul et du secrétaire sont très exactement localisés, la référence aux « mémoires arabes » est beaucoup plus vague. Le terme « recouvrer » ne nous aide pas plus, puisqu'il signifie retrouver quelque chose de perdu. Pourtant, ce sont bien ces mémoires arabes qui fournissent de nombreuses informations au « chirurgien esclave », tant sur Tripoli que sur le Borno au XVIe et au début du XVIIe siècle.

36 Il est difficile dès lors de savoir exactement quels documents a pu se procurer notre auteur, et par quel contact. Ce travail est d'autant plus difficile qu'il existe très peu de sources arabes pour cette période. Pour la période suivante cependant, l'existence de nombreuses archives d'instances administratives laisse penser que l'écrit est déjà important dans la gestion de la municipalité par ses élites[106]. Ainsi, on peut recenser des *waqf*[107], des comptes rendus des tribunaux religieux, des registres des taxes, des rapports. Durant la période hafside (1229-1510), la ville de Tripoli possédait déjà un *dīwān al-inšāᶜ*, cabinet chargé de la correspondance, de la copie et de l'archivage des différents documents officiels : au XIIIe siècle, un certain Ibn Manẓur (m. 1312), auteur notamment du *Lisān al-ᶜArab*, en était le *qāḍī*. Il est intéressant de noter que cet ouvrage est cité au XVIe siècle par un auteur du sultanat de Borno, montrant par ailleurs les liens entre les deux bords du Sahara, et posant la question de la diffusion des pratiques administratives et littéraires à travers le Sahara, pratiques dont nous trouvons de nombreux exemples dans les sources sur le sultanat du Borno[108]. Enfin, nous

pouvons ajouter l'existence de chroniques, les *Tarīḫ*, comme celle d'Ibn Ġalbūn ou encore les « chroniques libyennes d'Ḥ. al Faqiḥ Ḥasan au XVIIIe siècle[109]. Malheureusement, nous n'en connaissons pas pour le XVIIe siècle. Malgré tout, la possible utilisation de chroniques arabes par notre auteur n'est pas à écarter.

37 Le « chirurgien français » cite à de nombreuses reprises les « mémoires arabes » dans son discours. Pour spécifier les informations qu'il tire de ces sources spécifiques, il écrit en marge du texte « mémoires arabes » à vingt-sept reprises, dont cinq fois pour les relations entre le Borno et Tripoli. L'intégralité des informations qu'il tire de ces mémoires concernent le XVIe siècle. Par la suite, notre auteur n'évoque plus l'utilisation de ces sources dans la marge. Il est frappant de constater que presque toutes les informations issues de ces mémoires concernent les relations entre Tripoli et l'extérieur, et ce quel que soit l'occupant de la ville. Celles-ci peuvent également fournir les noms des acteurs de ces échanges, à l'image d'une ambassade des représentants de la ville au nouvel empereur d'Espagne en 1516, alors que Tripoli était sous domination espagnole :

> Le gouverneur de Tripoly luy fit rendre hommage par son secrétaire en compagnie de Mustafa Bennixa, et de Hamour Rakel, deputez des habitans de Tripoly. Le Roy Charles receut agréablement ces Deputez, et confirma le Gouverneur dans l'employ qu'il avoit[110].

38 Selon toute évidence, une partie de ces « mémoires arabes » sont des registres concernant les affaires étrangères de la ville, probablement au niveau des élites municipales[111]. Peut être ont-ils été trouvés par notre auteur dans le château du pacha, ou bien ont-ils été divulgués par le secrétaire chrétien du pacha chargé des relations avec les royaumes chrétiens. Cette hypothèse semble être la plus probable.

39 La lettre du sultan ᶜAlī de 1653 est également une source écrite que notre auteur consulte. La conservation de cette lettre durant plus de dix ans est remarquable et à la mesure de l'événement, puisqu'il s'agit de la réouverture des relations diplomatiques et commerciales suite à leur rupture cinq ans plus tôt. Nous pouvons dès lors penser qu'il existe, en plus des registres évoqués plus tôt, des archives contenant la correspondance avec les souverains du Borno. Des documents diplomatiques similaires entre le sultanat et la ville de Tripoli, et datant du XIXe siècle, sont toujours conservés aux archives de Tripoli et témoignent de la conservation de tels documents par les autorités de la ville[112]. Par la suite, la lettre du Provençal Brun laisse même entendre qu'il existe des « Archives de Borno », auxquelles l'auteur du manuscrit n'a pas eu accès.

40 Au final, les informations issues d'entretiens oraux ne concernent pour leur grande majorité que des événements récents, datant de l'époque de sa captivité. Peu d'informations concernant le Borno lui sont communiquées par ces fameux « marabouts » évoqués plus haut. Il semble alors que les informations que notre auteur a recueillies sur le passé du sultanat de Borno aient d'abord été couchées par écrit avant d'être consultées. L'entrevue de Médicon en 1672, ainsi que l'arrivée d'une girafe empaillée à Tripoli en 1674[113], envoyée par le souverain du Borno, sont les deux seuls événements auquel le « chirurgien français » assiste. Ceci indique clairement que ce genre d'événement ainsi que les informations qui parviennent à Tripoli sont rares, et que les ambassades et les commerçants du Borno semblent privilégier le Fezzan comme terminus commercial.

41 À partir de ces événements, l'auteur du *Discours* propose une chronologie des souverains du Borno, avec des dates de début et de fin de règne. Cependant, il n'indique jamais la source utilisée pour ces dates. Cette différence avec les autres données du récit ainsi que leur proximité avec les premières ambassades de chaque souverain laissent penser que notre auteur procède à des ajouts, dans le cadre de la construction de sa liste chronologique. Enfin, il est peu probable qu'il ait pu avoir accès à une liste orale ou écrite des souverains bornouans, puisque plusieurs sultans ne sont pas cités.

42 Il est possible de rapprocher la liste ainsi proposée d'une autre liste chronologique, endogène cette fois ci. Il s'agit du *Dīwān al-Salāṭīn Barnū*[114], découvert par Heinrich Bart lors de son voyage au Borno en 1853. La dernière datation de cette chronologie a été proposée

par D. Lange en 1977. Nous pouvons dès lors comparer les deux listes ainsi que les dates proposées :

Liste comparative de la succession des souverains dans le *Dīwān* et celle du « chirurgien français »	
Dīwān	**« Chirurgien français »**
	Mussa (1512)
ᶜAlī (1465-1497)	Haly (1534-1538)
Idrīs (1497-1519)	
Muhammad (1519-1538)	Mohamet (1550-1578)
ᶜAlī (1538-1539)	
Dunama (1539-1557)	
ᶜAbd Allah (1557-1564)	Abdallah (1578-1612)
Idrīs (1564-1596)	Idris (1612-1634)
Muhammad (1596-1612)	
Ibrāhim (1612-1619)	
ᶜUmar (1619-1639)	Hamour (1634-1647)
ᶜAlī (1639-1677)	Haly (1647-)

43 Il est intéressant de constater que si les dates ne correspondent pas à celles issues du *Dīwān*, l'ordre des souverains est, à une exception près, le même dans les deux listes. Il y a ainsi un problème concernant les dates des souverains Mussa, ᶜAlī, Muḥammad, Abdallah et Idrīs, ces sultans étant connus par ailleurs dans d'autres sources, à l'exception de Mussa. De même, il semblerait que l'auteur du *Discours* ait interverti Haly (1534-1538) et Mohamet (1550-1578), puisque le règne de Haly est très éloigné du premier ᶜAlī (1465-1497) du *Dīwān* alors que les dates données par le « chirurgien français » sont très proches du second ᶜAlī de la liste (1538-1539). Cette hypothèse est d'autant plus crédible que les sources de l'auteur sont plus variées pour l'événement de 1538 que pour les autres événements du XVIe siècle. À l'inverse, les événements concernant ᶜUmar (1619-1639) et ᶜAlī ibn ᶜUmar (1639-1677) semblent correspondre avec le *Dīwān*. La diversification des sources du « chirurgien français » ainsi que des événements relatés vient confirmer une fracture nette entre les périodes allant de 1512 à 1627, à l'exception de l'événement de 1538, et de 1634 à 1677, où les informations semblent plus précises. Faut-il pour autant rejeter les informations concernant le XVIe siècle ? Nous voyons bien que certains éléments, notamment les noms des souverains utilisés dans le *Discours*, prouvent que le « chirurgien français » a accès à des informations crédibles. Cependant, il n'est pas encore possible à ce jour de résoudre ces incohérences avec satisfaction.

44 Ce témoignage nous éclaire un peu plus sur les relations entre le sultanat de Borno et l'un de ses partenaires commerciaux les plus importants dans le cadre des échanges entre le Nord et le Sud du Sahara. Il démontre la fréquence ainsi que les aléas des relations diplomatiques entre les deux partenaires entre les XVIe et XVIIe siècles. Le récit du « chirurgien français » s'inscrit dans un corpus de sources attestant des relations diplomatiques et culturelles entre la région du lac Tchad et l'Afrique du Nord dans la longue durée : dès le IXe siècle, les sources attestent de relations entre le Kanem et la Tripolitaine[115]. Par la suite, le sultanat du Kanem, puis celui du Borno, dépêcheront des missions diplomatiques tant à Tunis qu'au Caire ou au Maroc. Cependant, le *Discours historique de l'estat du royaume de Borno* nous offre un aperçu des relations que pouvait entretenir le Borno avec l'un de ses partenaires dans le temps long. Il s'agit d'un document d'une importance capitale dans l'étude des relations diplomatiques entre les États du Sahel et de l'Afrique du Nord. L'importance de cette source pour l'histoire des relations transsahariennes à l'époque moderne nous amène à nous interroger sur la construction du récit par l'auteur à son retour de captivité, ainsi que les modèles littéraires qui ont pu influencer sa rédaction en France.

Les processus de construction d'une histoire du Borno

45 Le projet du « chirurgien français » s'inscrit dans un contexte littéraire particulier, propice à la littérature de voyage. En effet, les récits ayant pour origine une expérience de captivité

sont nombreux durant les XVIe et XVIIe siècles, et forment en Europe un sous-genre du récit de voyage[116]. La littérature de captif fut notamment développée par les ordres rédempteurs afin de sensibiliser les opinions à la question du rachat des chrétiens détenus au Maghreb[117]. Pour cela, les captifs étaient amenés à coucher sur papier le récit de leur captivité. Ces récits étaient ensuite publiés puis diffusés. Ils eurent un tel succès que de nombreux éditeurs s'employèrent à travers l'Europe à publier les aventures de captifs en dehors des réseaux religieux, le plus connu étant l'Espagnol Miguel de Cervantes[118]. Pour la rédaction de son manuscrit, le « chirurgien français » prit exemple sur deux figures majeures et opposées de la littérature de captif, l'un venant des ordres rédempteurs et l'autre étant membre de la société civile : Pierre Dan, dont il s'inspire à de nombreuses reprises tout en y apportant un regard critique[119], et Emmanuel d'Aranda[120]. La référence à Emmanuel d'Aranda, qui composa un ouvrage à l'opposé des « thèmes barbaresques de la réforme catholique[121] », montre bien que notre auteur n'est pas lié aux ordres rédempteurs.

46 La raison pour laquelle le « chirurgien français » n'est pas passé par les ordres rédempteurs pour être libéré ou pour écrire son ouvrage tient également à la situation particulière de Tripoli. En effet, le « chirurgien français » déplore le délaissement par ces ordres rédempteurs de la ville de Tripoli au profit de Tunis, Alger ou le Maroc :

> Depuis plusieurs siècles ceux de ces deux Ordres ont incessament rachepté des chrestiens à Fez et à Marroc, à Tunis, à Alger, à Salès, à Tetuan ; et mesme dans la Hongrie. Mais ce quî me surprend, c'est que les Trinitaires n'ont été qu'une seule fois à Tripoly, quî fût en 1671, et ceux de la Mercy n'y ont jamais envoyé. Cet abandonnement a fait plaindre depuis longtemps les pauvres captifs de cette ville, avec d'autant plus de justice, qu'il y a un très grand nombre de chrestiens qui sont depuis cinquente ans dans la misère, et qu'il n'est pas plus difficile d'aller à Tripoly qu'aux autres villes des corsaires. Les protestans de France ont quelque fois fait délivrer ceux de leur religion, qui estoient detenus à Alger et à Tunis, mais ils n'ont jamais eu soin de[122]…

47 Ainsi, on retrouve dans le manuscrit un chapitre sur la condition des esclaves à Tripoli ainsi que les moyens de leur libération. Ce chapitre, bien que ne constituant qu'une petite partie de l'ouvrage, montre bien que l'auteur n'échappe pas à son ancienne condition de captif, et se doit de lancer un appel à la charité chrétienne pour ses coreligionnaires toujours retenus à Tripoli[123] : les thèmes chers à la littérature de captif sont bien présents dans son œuvre.

48 De même, nous retrouvons tout au long du manuscrit des *topoi* de récits de captifs, comme l'héroïsme des chrétiens, leur résistance face à la conversion, les violences qui leur sont infligées[124]. Ces *topoi* se retrouvent dans la littérature de captif et sont souvent encouragés, voire inventés par les éditeurs de tels textes[125]. L'exemple de la capture et de la captivité d'un chevalier de Malte nommé Gonod est frappant : « Celui-ci s'estoit défendu durant quatre jours et quatre nuits[126] » avant de se rendre. Impressionné par son courage, le pacha essaye à plusieurs reprises de le convertir, mélangeant menaces et tentations. Il va même jusqu'à le menacer de l'envoyer au Borno comme esclave. Il aurait alors répondu :

> Sans s'étonner qu'il conserveroit aussi bien sa religion dans le cœur de l'Afrique qu'à TripoIy. Et puisqu'on l'envoyoit dans un royaume où tout le monde estoit noir, luy qui estoit blanc y seroit choisi pour estre roy[127].

49 De la même manière, le « chirurgien esclave » glorifie les anecdotes impliquant les autres captifs européens, à l'image d'une scène de torture impliquant un Italien, impassible aux souffrances infligées par ses bourreaux ottomans[128], ou encore à propos des tentations que les femmes musulmanes exerceraient pour tenter de convertir les chrétiens à l'islam[129].

50 Ces récits de captif s'accompagnent souvent d'une brève histoire politique de la ville ou du pays, ainsi que d'une description de ceux-ci. Cependant, au-delà des références à ce genre littéraire et de l'utilisation de poncifs qui ne sont pas exclusifs de la littérature de captif, mais imprègnent la plupart des récits de cette époque, le « chirurgien esclave » n'a pas pour objectif de seulement raconter l'expérience de captivité. Si l'entreprise d'écriture d'une histoire de Tripoli, et par extension du sultanat du Borno, fut le fruit d'une expérience de vie – celle de ses sept années de captivité –, c'est également une entreprise qui résulte d'une envie plus

ancienne d'écrire un ouvrage relatant ses expériences de voyage[130]. Ainsi, la vraie originalité du manuscrit réside dans la place accordée à l'histoire de la ville et le retrait qu'observe l'auteur dans son récit : à l'opposé de la grande majorité de récits de captifs, son récit s'écarte du simple récit autobiographique, et l'auteur s'efface au profit de la Tripolitaine, au point qu'il ne mentionne jamais son propre nom. La très longue liste, au début de son manuscrit, des ouvrages et sources qu'il a utilisés pour écrire son récit montre bien l'ambition de l'auteur : parmi les cent quarante-quatre auteurs référencés, on retrouve aussi bien Strabon que Nostradamus, Jacob Spon, Ovide, Corneille, Jean-Léon l'Africain, Mercator, Ptolémée… Ainsi, ses motivations, ses références et ses modèles s'inspirent plus largement de la littérature de voyage et érudite. La liste des auteurs dont il dit s'inspirer dans son introduction le montre bien : pour le « chirurgien français », « la plus noble et la plus digne [passion] d'un homme raisonnable, c'est celle quî a inspiré tant d'illustres voyageurs de mettre par écrit ce qu'ils ont veu parmy les autres peuples », à l'image de « Vincent le Blanc […] Marco Polo[131] ». Cependant, le « chirurgien français » accorde un crédit supplémentaire aux auteurs qui se tournent vers le passé, et cite l'évêque du Chiapas Bartolomé de Las Casas, Giovanni Tommaso Minadoi, Pierre du Jarrie et Louis de Marmol, qui fut lui aussi captif[132]. La littérature savante utilisée peut également refléter son attachement au Dauphiné, où il a terminé la rédaction de son manuscrit :

> Tous les historiens qui ont traité des affaires de Turquie ont décrit cette importante expédition sans aucune contradiction de la même manière ; mais en particulier Nicolas de Nicolaï Daufinois, qui fut le témoin oculaire de tout ce qui se passa au siège de cette ville (et dont le [S.v Chorier] fait l'éloge en son histoire Generale du Dauphiné) en a fait son exacte description dans la première partie de ses voyages de levant depuis le chapitre XVII ; jusque au XXI[133].

51 Enfin, le « chirurgien esclave » utilise également des « mémoires italiens », qui laissent penser qu'il a également consulté des archives italiennes, sans savoir lesquelles ni où il a pu avoir accès à de telles sources[134]. En citant tous ces auteurs, l'auteur inscrit son récit au-delà de son expérience personnelle et montre un certain degré de culture et de curiosité[135].

52 Malgré la rareté des informations collectées par le « chirurgien esclave », les archives écrites et les récits oraux, ainsi que ses rencontres avec des Bornouans lui permettent de mettre à jour les connaissances sur le sultanat de Borno. Comment le récit sur le Borno s'introduit-il dans l'histoire de Tripoli et comment est construit le chapitre spécifique au royaume sahélien ? C'est à travers le commerce que l'auteur du manuscrit introduit le royaume sahélien, dans le premier chapitre du manuscrit :

> Les marchands de la Barbarie, quî trafiquent avec ceux des royaumes de Borno, et d'Agades, s'arretent en cette ville [Fezzan] : ils y portent diverses marchandises d'Europe, des draps, du papier, du cuivre en lames, d'acier, et des quinquailleries qu'on fait à Venise ; en echange ceux de Borno leur baillent de Sablon d'or, qu'ils appellent Theber[136], et grand nombre d'esclaves negres[137].

53 Puis, au fur et à mesure du manuscrit, nous retrouvons la description des échanges entre le Borno et Tripoli. Sur plus de mille pages, les passages mentionnant le Borno occupent vingt-neuf pages[138]. Ils s'inscrivent dans la temporalité utilisée par le « chirurgien français » : elle repose entièrement sur les différentes dominations politiques de Tripoli, sans qu'il y ait de grandes périodes ou ensembles logiques fondés sur une datation universelle :

> 1579 Le commerce continuoit toujours entre les Tripolins, et ceux de Borno, avec une égale satisfaction des uns et des autres […] ce Roy estima beaucoup et régala cet envoyé le plus magnifiquement qu'il lui fut possible à la mode du pays.
>
> 1580 Depuis que les Ottomans possedoins la ville de Tripoly, Les Bassa avoint eu un soin tout particulier de l'embellir et à la fortifier[139]…

54 Ces différents passages sont repris pour rédiger le *Discours historique sur l'estat du royaume de Borno*, notamment pour tenter de tracer une chronologie des sultans du Borno, comme nous l'avons vu. Nous y trouvons une introduction au royaume du Borno, avec l'utilisation de

sources écrites européennes pour décrire le contexte et la géographie ainsi que la justification d'une telle annexe :

> J'ay insinué dans l'histoire de Tripoly plusieurs particularitéz du royaume et des roys de Borno, quî sont depuis longtemps les alliéz des bassas de cet Estat. Mais, comme l'on n'a que très peu de connoissance en Europe d'une contrée si éloignée, et de ceux quî y ont régné au moins depuis plus d'un siècle et demy, le public ne me sçaura pas mauvais gré de la part que je luy fais de ce que j'en ay peu apprendre[140].

55 Dès le folio 319v, l'auteur reprend un récit suivant l'ordre chronologique par année et nomme lui-même ce chapitre « Chronologie des roys de Borno ». À chaque nouveau règne, l'auteur inscrit le nom du souverain avec l'année supposée de son accession au trône. Dans cette chronologie, l'auteur réécrit non sans erreurs de reproduction[141] les événements qu'il avait une première fois décrits, sans changer radicalement le contenu du récit, y ajoutant ou enlevant des détails en fonction des règnes[142]. Si tous les épisodes présents dans le corps de texte sont répétés dans l'annexe, un épisode concernant l'envoi d'une girafe à Tripoli en 1674 est uniquement relaté dans l'annexe[143], tout comme le surnom donné au sultan du Borno par les esclaves africains.

56 En marge de ce chapitre, nous trouvons un second texte intitulé *Remarques sur le Discours*. Alors que les marges avaient été très peu utilisées dans l'ensemble du manuscrit, la mise en pages change pour le chapitre sur le Borno : la marge est volontairement laissée à gauche pour la rédaction des *Remarques*. Les deux textes peuvent se lire en parallèle, les *Remarques* répondant au *Discours*. Les sources ainsi que les thèmes abordés sont cependant différents. Plusieurs caractéristiques des *Remarques* sont frappantes et nous amènent à nous interroger sur l'identité même de leur auteur. Certes la main du copiste, qu'il soit le « chirurgien français » ou un autre, semble être la même entre le *Discours* et les *Remarques*, cependant il est probable que les *Remarques* aient été écrites par une autre personne[144]. La première particularité concerne la mise en pages du manuscrit. Le copiste a tout d'abord écrit le *Discours* sur la page, les *Remarques* remplissant l'intégralité des marges en comblant les réserves laissées par la mise en pages. Cependant, à partir du dernier folio sur lequel est écrit le *Discours* (folio 325), les *Remarques* continuent à occuper la marge pendant trois pages (f. 325v.-326) en laissant le centre de la page blanche : en haut et en bas de la page, le texte est écrit en longues lignes d'un bord à l'autre de la feuille, comprenant entre une et trois lignes en haut, et entre cinq et sept lignes en bas. Entre les deux, la marge gauche est occupée par une colonne régulière occupant le tiers gauche de la feuille. Sur les deux dernières pages du manuscrit (f. 327), les *Remarques* sont écrites sur toute la page : le copiste a délibérément laissé les folios 325, 325v et 326 réservés avant de se permettre d'écrire la fin des *Remarques* sur tous les folios 327 et 327v. Nous pouvons nous demander si, après avoir écrit ce chapitre, l'auteur attendait plus d'informations en provenance du Borno. Cette hypothèse peut être confirmée par la phrase de conclusion du *Discours* : « Depuis ce temps-là je n'en ay point de mémoires[145] », écrit avec une autre plume que le reste du texte. Cette mise en pages particulière montre bien que les *Remarques* ont été achevées avant le *Discours*. Ce texte était toujours sujet à additions postérieures, jusqu'à l'ajout de cette dernière phrase.

57 Le style de rédaction nous amène à nous interroger sur l'identité de l'auteur des *Remarques*. La troisième personne du singulier est systématiquement utilisée dans les *Remarques* pour parler de l'auteur du *Discours* : « Et qu'enfin le lac Borno d'où Jean-Léon et l'*auther du discours* font sortir le Niger, et sur lequel *ce mesme auther* dit que la capitale de Borno d'à présent est située, est au 50-16[146] » ou encore : « La remarque que l'*auther du discours* fait en est aussi une preuve sensible[147]. » Si l'utilisation de la troisième personne peut être un effet de style de la part du « chirurgien français », il semble cependant que le texte soit une réponse critique à ce que l'auteur a écrit sur le Borno. Ainsi, dans les *Remarques* au folio 321 du ms. 12220, il est écrit au sujet des Garamantes : « L'autheur du Discours doute que les Garamentes soient le royaume de Borno et il dit ailleurs que les Garamentes estoient au-dessus de Fessan. » Par la suite, nous trouvons dans les *Remarques* une longue argumentation pour prouver que les Garamantes sont bien les ancêtres du Borno. Cette argumentation, qui utilise force auteurs

classiques ou modernes, tente de contredire l'affirmation du « chirurgien français » selon laquelle les Garamantes sont :

> celebre dans l'antiquité ; Cluvier […] asseure que ce sont les peuples du royaume de Borno : mais la distance de Borno, et plusieurs autres circonstances me font juger que le Pays des Garamantes est celuy la mesme quî est dessus de la ville de Fessan[148].

58 Tout porte ainsi à croire que les *Remarques* ont été écrites par une seconde personne. Ce second auteur est très érudit et fait preuve d'une connaissance de la littérature classique et moderne, citant onze auteurs différents, de Ptolémée à Jean-Léon l'Africain. De plus, il maîtrise parfaitement le latin, contrairement au « chirurgien français », et cite Philippe Clüvier, Strabon, Pline et Ptolémée dans le texte, ou dans leurs traductions[149]. Nous pouvons rapprocher l'existence de ce second auteur de la controverse autour des inscriptions factices. En effet, à leur sujet, Franz Cumont écrit qu'il invente de toutes pièces des inscriptions latines en y ajoutant des noms d'illustres personnages historiques, comme Pompée ou César[150]. André Laronde ajoute qu'il est évident que l'auteur a lu les auteurs latins, et ce en dépit de sa méconnaissance avouée de cette langue[151]. Il est donc possible que ces inscriptions factices aient été ajoutées dans le récit par le même auteur que celui des *Remarques*. Cette hypothèse est probable : à l'image des récits de captif, qui étaient souvent révisés par une tierce personne qui ajoutait ou modifiait de manière plus ou moins subtile des passages du récit pour le rendre plus attrayant au lecteur, il est possible que le manuscrit du « chirurgien français » ait été revisité par un second auteur. Ainsi, il était courant que les éditeurs cherchent à enjoliver le récit en le replaçant dans le contexte du savoir contemporain, à l'image de ce qui est fait dans les *Remarques* à propos des Garamantes[152]. Cette hypothèse n'explique pas pourquoi le manuscrit ne fut pas publié, mais permet de comprendre pourquoi le texte des *Remarques* se détache du *Discours* et démontre un grand travail de recherche bibliographique et historique.

59 À son retour de captivité, le « chirurgien français », ainsi que l'auteur du *Discours* ont trouvé de nombreuses informations sur le Borno dans la littérature européenne, datées des XVIe et XVIIe siècles. Ainsi, au même titre que pour l'ensemble de l'histoire de Tripoli, le « chirurgien français » et l'auteur du *Discours* ont également convoqué les auteurs de l'Antiquité pour retracer l'histoire et la géographie du Borno. Le chapitre sur le Borno donne ainsi un aperçu de l'état des lieux des connaissances sur l'histoire du Borno à la fin du XVIIe siècle.

Liste des auteurs utilisés dans les passages sur le Borno dans l'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie*[153]	
Dans le Discours	**Dans les Remarques**
Annania, Lorenzo	Annania, Lorenzo
Bodin, Angevin	al-Bakrī
Botero, Jean	Calepin, Ambroise
Clüver, Philippe	Clüver, Philippe
Hérodote	Jean Léon l'Africain
Le Blanc, Vincent	al-Masʿūdī
Tacite	Mercator, Gérard
	Pline
	Ptolémée
	Strabon
	Viette

60 La répartition des auteurs utilisés dans le *Discours* et les *Remarques* ne permet pas d'y voir de différence notable, d'autant que nous ne savons pas si le second auteur a réécrit des passages du *Discours*. Cependant, quelques remarques peuvent être faites à leur sujet. L'utilisation par les deux auteurs de *L'universale fabrica del mondo overo cosmografia* du géographe vénitien Lorenzo d'Annania est remarquable[154]. Bradford Martin et Dierk Lange notent que le « chirurgien français » est le premier auteur à exploiter cet ouvrage de la seconde moitié du XVIe siècle, dont une partie est consacrée au sultanat du Borno[155]. Hormis

la *Descrittione dell'Africa*[156]de Jean-Léon l'Africain, publiée en 1550, Lorenzo d'Annania est l'un des rares auteurs européens à apporter des informations nouvelles sur le Borno jusqu'à la rédaction du *Discours*. C'est d'ailleurs sans surprise que l'utilisation de la description du Borno par Jean-Léon l'Africain transparaît dans le *Discours* et dans les *Remarques*.Étonnamment, seul l'auteur des *Remarques* nomme Jean-Léon l'Africain, ainsi que deux géographes et voyageurs arabes présents dans la *Description de l'Afrique*, al-Bakrī et al-Masᶜūdī[157]. Le « chirurgien français » ne semble pas utiliser Jean-Léon à proprement parler, mais des auteurs qui compilèrent son travail, comme Jean Botero[158]. Le travail de recherche effectué *a posteriori* sert également à décrire géographiquement le Borno. En effet, le « chirurgien français » n'a eu aucune information sur l'étendue ou la localisation du royaume lors de son séjour à Tripoli, mis à part des informations sur les échanges commerciaux. Dès lors, le schéma géographique du « chirurgien français » et plus encore celui de l'auteur des *Remarques* s'inscrivent dans le « modèle gastaldien », du nom du premier cartographe à adapter le texte de Jean-Léon à partir de 1546[159] : de cette façon, les deux auteurs restent dans la vision ptoléméenne de l'intérieur de l'Afrique. Ainsi, l'auteur des *Remarques* peut aisément invoquer Ptolémée ou d'autres auteurs classiques pour tenter de résoudre un débat sur le rapprochement possible entre les Garamantes de l'Antiquité et le sultanat de Borno, et en cela intégrer le manuscrit dans le schéma scientifique dominant, au détriment de l'observation faite par le « chirurgien français » à partir d'informations recueillies à Tripoli.

61 Malgré la grande érudition de l'auteur des *Remarques*, l'utilisation de la littérature européenne ne se fait pas sans erreurs de sa part. Un exemple frappant est la tentative d'introduction du souverain du Borno cité par Jean-Léon l'Africain à la chronologie du « chirurgien français ». L'auteur des *Remarques* situe le règne d'un certain Abran entre 1519 et 1522, dates auxquels Jean-Léon aurait fait son voyage dans la région[160]. Ce raisonnement repose sur l'hypothèse d'un voyage en Afrique de Jean-Léon entre la fin de la présence musulmane en Espagne, qu'il date de 1517, et la mort du pape Léon X, qu'il date en 1522. Dès le début, les données de son hypothèse sont fausses. En effet, les musulmans sont chassés d'Espagne en 1492, date à laquelle la famille de Jean-Léon l'Africain s'installe à Fès[161]. Quant au pape Léon, il meurt le 1er décembre 1521. De plus, nous savons que Jean-Léon l'Africain a fait un voyage en 1510 à Tombouctou et le second, peut-être fictif, en 1512-1514, jusqu'au Borno, avant d'être capturé par des corsaires chrétiens en 1518[162].

62 L'utilisation d'une littérature savante permet au « chirurgien français » ainsi qu'à l'auteur des *Remarques* d'écrire une histoire du Borno sur le temps long, de l'Antiquité au début du XVIe siècle. L'auteur des *Remarques* va même jusqu'à proposer quatre grandes périodes dans la longue histoire du royaume, la première regroupant les informations provenant des auteurs classiques à propos des Garamantes, la seconde comblant l'absence d'informations sur l'intérieur de l'Afrique entre la fin de l'Empire romain et l'arrivée de l'islam, la troisième s'inspirant largement de Jean-Léon l'Africain, allant jusqu'à la fin du XVe siècle, et enfin la dernière période construite autour des informations regroupées par le « chirurgien français » durant sa captivité à Tripoli[163].

63 L'ensemble des passages relatifs au sultanat de Borno dans l'œuvre du « chirurgien français » forment l'une de nos sources les plus importantes pour l'histoire de cette région à l'époque moderne en termes de volume et de diversité. La présente étude avait pour objectif de donner un premier aperçu sur l'auteur et son œuvre. Fruit d'une expérience de vie, la rédaction de l'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie* s'inscrit dans un contexte particulier et témoigne des circulations d'informations dans une ville comme Tripoli, carrefour entre l'Europe et le Sud du Sahara. La position privilégiée du « chirurgien français », liée à son savoir-faire médical, lui permet de réunir un grand nombre d'informations variées et inédites. Le manuscrit étudié va alors au-delà des poncifs issus de la littérature de captif et nous fournit de nombreuses informations d'importance, qu'il nous convient de bien différencier des discours créés ou des *topoi* que l'auteur emprunte à de nombreuses reprises à la littérature européenne.

64 L'intervention d'un second auteur, aisément identifiable dans le chapitre sur le Borno, est caractéristique des récits de cette époque et laisse penser qu'un relecteur a pu affiner le récit de l'ancien esclave pour le rendre plus attractif. Ceci pourrait expliquer les ajouts et falsifications mis en avant par les épigraphes antiques. Ce second auteur a très probablement un rôle primordial dans l'état final du manuscrit, bien que l'on puisse s'interroger sur les raisons qui empêchèrent le manuscrit d'être publié. Ce travail en aval effectué par le « chirurgien français » secondé par une autre personne démontre une vraie recherche pour contextualiser les informations recueillies à Tripoli.

65 Cependant, si l'étude de la construction du récit sur le Borno, et du manuscrit dans son ensemble, est primordiale pour l'histoire du personnage, le véritable intérêt réside dans les sources dans lesquelles le « chirurgien français » puise. Durant son séjour à Tripoli, il a ainsi accès à de nombreuses sources, allant d'archives écrites à des entretiens oraux avec des acteurs appartenant à différentes strates de la société. Les informations qu'il obtient sont pour leur grande majorité liées à la diplomatie commerciale des deux États. Une autre qualité de ce témoignage repose sur l'initiative qu'a eue l'auteur de nous avoir, dans leur majorité, spécifié l'origine des sources utilisées pour construire sa chronologie des souverains du Borno. Ainsi, la dernière période proposée dans le *Discours*, allant de 1512 à 1677, est la plus intéressante pour l'historien du Borno. Nous avons pu isoler vingt et un événements et anecdotes, dont dix-neuf sont datés. Le « chirurgien français » propose, à partir de ces événements, une chronologie que l'on peut comparer avec les sources endogènes du Borno, et notamment le *Dīwān* des sultans du Kanem-Borno. S'il existe quelques incohérences et ajouts dans les dates que le « chirurgien français » propose, les informations que nous trouvons dans le manuscrits ne sont pas illogiques et semblent provenir de sources crédibles, en témoigne la liste des souverains des sultans sefuwa, certes incomplète, mais présentée dans l'ordre. Remis dans leur contexte, les événements relatés dans la « chronologie des roys de Borno » nous fournissent suffisamment d'informations pour, à terme, enrichir notre connaissance de la place du sultanat dans les relations internationales à l'époque moderne.

Bibliographie

ABIDI, A., 2009, « Le processus de rachat des captifs dans la régence de Tripoli de Barbarie au XVIIIe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 116 (3), p. 161-180.

AFRICAIN (l'), J-L., 1956 [réimpression 1981], *Description de l'Afrique*, A. ÉPAULARD (trad.), Paris, A. Maisonneuve.

AL-HAJJ, M., 1983, « Some diplomatic correspondence of the Seifuwa Mais of Borno with Egypt, Turkey and Morocco », *in* B. USMAN, M. NUR ALKALI, *Studies in the History of the Pre-Colonial Borno*, Kano, Northern Nigerian Publishing Company, p. 156-174.

ANONYME, 1676, *The English Gazette,* n° 1085, consulté le 15-07-2011 [en ligne]. URL : http://www.london-gazette.co.uk/issues/1085/pages/1/page.pdf.

ASLANOV, C., 2010, « Débat sur l'ouvrage de Jocelyne Dakhlia, *Lingua franca : histoire d'une langue métisse en Méditerranée* », *Langage et société*, 134 (4), p. 103-113.

BARDAKÇI, Ö., PUGNIÈRE, F. (éd.), 2008, *La dernière croisade. Les Français et la guerre de Candie 1669*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

BENASSAR, B., 1988, « Conversion ou reniement ? Modalités d'une adhésion ambiguë des chrétiens à l'islam (XVIe-XVIIe siècles) », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 43 (6), p. 1349-1366.

BERTHOUD, S., LANGE, D., 1972, « L'intérieur de l'Afrique occidentale d'après Giovanni Lorenzo Anania (XVIe siècle) », *Cahiers d'histoire mondiale*, UNESCO, 14 (2), p. 298-351.

BOBBOYI, H., 1993, « Relations of the Borno 'Ulamā' with the Sayfawa rulers : The role of the Mahrams », *Sudanic Africa*, 4, p. 175-204.

BONNET, C., 2008, « Cumont, Franz », *in* F. POUILLON (éd.), *Dictionnaire des Orientalistes de langue française*, Paris, Karthala, p. 247-248.

BONO, S., 2008, « Récits d'esclaves au Maghreb, considérations générales », *in* A. DUPRAT, E. PICHEROT (dir.), *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe (XVIe-XVIIe siècles)*, Paris, PUPS, p. 115-122.

BOUBAKER, S., 2004, « Négoce et enrichissement individuel à Tunis du XVIIe siècle au début du XIXe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 50 (4), p. 29-62.

BRAHIMI, D., 2008, « Présentation », *in* M. MORSY (trad.), *L'histoire de la longue captivité et des aventures de Thomas Pellow dans le Sud de la Barbarie*, Paris, Bouchène, p. 7-15.

CUMONT, F., 1925, « Les antiquités de la Tripolitaine au XVIIe siècle », *Rivista della Tripolitania*, 2 (3), p. 3-19.

DAKHLIA, J., 2008, *Lingua franca : histoire d'une langue métisse en Méditerranée*, Arles, Actes Sud.

DELISLE, L., 1868, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, étude sur la formation de ce dépôt comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, t. I, Paris, Imprimerie nationale.

DELISLE, L., 1874, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, étude sur la formation de ce dépôt comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, t. II, Paris, Imprimerie nationale.

DEWIÈRE, R., (à paraître), « Aḥmad ibn Furṭū, portrait d'un *ᶜālim* soudanais du XVIe siècle », *in* N. MÉLIS, *Futuh al-Buldan*, Cagliari.

DUPRAT, A., 2008, « Fiction et formalisation de l'expérience de captivité : l'exemple des "Retours d'Alger" (1575-1642) en Espagne », *in* F. MOUREAU (dir.), *Captifs en Méditerranée (XVIe-XVIIIe siècles), Histoires, récits et légendes*, Paris, PUPS, p. 215-227.

EL MESMOUDI, O., 2008, « Pierre Dan », *in* F. POUILLON (éd.), *Dictionnaire des Orientalistes de langue française*, Paris, Karthala, p. 252-253.

FARGANEL, J.-P., 2002, « Les sujets du grand seigneur entre liberté et esclavage : la société ottomane vue par les Français au Levant à l'époque moderne », *Cahiers de la Méditerranée* [en ligne], 65, mis en ligne le 15 octobre 2004, consulté le 16 février 2012. URL : http://cdlm.revues.org/index41.html.

FAUVELLE, F.-X., HIRSCH, B., 2009, « Le "pays des Noirs" selon Léon l'Africain, géographie mentale et logiques cartographiques », *in* F. POUILLON (dir.), *Léon l'Africain*, Paris, Karthala, p. 83-102.

FOLAYAN, K., 1971, « Tripoli-Bornu political relations, 1817-1825 », *Journal of the Historical Society of Nigeria*, 5 (4), p. 463-476.

FONTENAY, M., 1988, « La place de la course dans l'économie portuaire, l'exemple de Malte et des ports barbaresques », *Annales ESC*, 43 (6), p. 1321-1347.

FONTENAY, M., 2002, « Pour une géographie de l'esclavage méditerranéen aux temps modernes », *Cahiers de la Méditerranée* [en ligne], 65, mis en ligne le 15 octobre 2004, consulté le 16 février 2012. URL : http://cdlm.revues.org/index42.html.

FRESNEL, F., 1849, « Mémoire sur le Waday », *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 3, p. 252-259.

FÜCK, J., 1971, « Ibn Manẓur », *in Encyclopédie de l'Islam*, 2e édition, t. III, Leyde, E. J. Brill.

GWARZO, H., 1968, « Seven letters from the Tripoli archives », *Kano Studies*, 1 (4), p. 50-67.

KAISER, W., 2005, « Négocier la liberté. Missions française pour l'échange et le rachat de captifs au Maghreb (XVIIe siècle) », *in* C. MOATTI (dir.), *La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédure de contrôle et documents d'identification*, Rome, École française de Rome, p. 501-528.

LAFI, N., 1997, « Tripoli de Barbarie : port de mer, port du désert (1795-1835) », *in* C. VILLAIN-GANDOSSI (dir.), *Méditerranée Mer Ouverte : XIXe et XXe siècles*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 657-666.

LAFI, N., 2002, *Une ville du Maghreb entre ancien régime et réformes ottomanes, genèse des institutions municipales à Tripoli de Barbarie (1795-1911)*, Paris, L'Harmattan.

LAFI, N., 2004, « La langue des marchands de Tripoli au XIXe siècle : langue franque et langue arabe dans un port méditerranéen », *in* J. DAKHLIA (dir.), *Trames de langues. Usages et métissages dans l'histoire du Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 215-222.

LANGE, D., 1977, *Le Diwan des sultans du (Kanem-) Bornu : Chronologie et histoire d'un royaume africain*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag.

LANGE, D, 1987, *A Sudanic Chronicle : The Bornu Expeditions of Idris Alauma (1564-1576), According to the Account of Ahmad b. Furṭū*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag.

LANGE, D., 1990, « La région du Tchad en tant que carrefour », *Histoire générale de l'Afrique*, Paris, UNESCO, p. 265-290.

LA PRIMAUDAIE (DE), É., 1866, *Le littoral de la Tripolitaine, commerce, navigation, géographie comparée*, Paris, Arthus Bertrand.

LA RONCIÈRE (DE), C., 1919, « Une histoire du Bornou au XVIIe siècle, par un chirurgien français captif à Tripoli », *Revue de l'histoire des colonies françaises*, 7 (3), p. 78-81.

LA RONCIÈRE (DE), C., 1920, *Histoire de la marine française : La guerre de Trente Ans. Colbert*, Paris, Plon.

LARONDE, A., 2003, « D. Girard et la Cyrénaïque : le regard d'un captif français en Barbarie au XVIIe siècle », *in* M. CONSOLO, *Studi in memoria di Lidiano Bacchielli*, Rome, L'Erma di Bretschneider, p. 229-234.

LAVERS, J. E., 1993, « Adventures in the chronology of the states of the Chad basin », *in* D. BARRETEAU, C. VON GRAFFENRIED (éd.), *Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad*, Paris, ORSTOM, p. 255-267.

MARTIN, B., 1962, « Five letters from the Tripoli archives », *Journal of the Historical Society of Nigeria*, 2 (3), p. 350-372.

MARTIN, B., 1969, « Kanem, Bornu, and the Fazzan: Notes on the political history of a trade route », *The Journal of African History*, 10 (1), p. 15-27.

MASONEN, P., 2000, *The Negroland Revisited. Discovery and Invention of the Sudanese Middle Ages*, Helsinki, Finnish Academy of Science and Letters.

MEDIANO, F. R., 2009, « Louis del Màrmol lecteur de Léon. Une appréhension espagnole de l'Afrique », *in* F. POUILLON (dir.), *Léon l'Africain*, Paris, Karthala, p. 239-267.

MERCIER, E., 1868, *Histoire de l'Afrique septentrionale (Berbérie) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française (1830)*, t. 3, Paris, Ernest Leroux éditeur.

MOUREAU, F., 2008, « Quand l'histoire se fait littérature : de l'aventure personnelle au récit de captif et au-delà », *in* F. MOUREAU (dir.), *Captifs en Méditerranée (XVIe-XVIIIe siècles). Histoires, récits et légendes*, Paris, PUPS, p. 7-18.

OMONT, H., COUDERC, C., 1896, *Catalogue général des manuscrits français, ancien supplément français, II, N°s. 9561-13090 du Fonds français*, Paris, Ernest Leroux.

PANZAC, D., 2002, « Les esclaves et leurs rançons chez les barbaresques (fin XVIIIe–début XIXe siècle) », *Cahiers de la Méditerranée* [en ligne], 65, mis en ligne le 15 octobre 2004, consulté le 16 février 2012. URL : http://cdlm.revues.org/index47.html.

POUILLON, F., 1993, « Simplification ethnique en Afrique du Nord : Maures, Arabes, Berbères (XVIIIe-XXe siècles) », *Cahiers d'études africaines*, 33 (129), p. 37-49.

POUILLON, F., 2008, « Chemin faisant », *in* F. POUILLON (éd.), *Dictionnaire des Orientalistes de langue française*, Paris, Karthala, p. xvi-xx.

POUILLON, F., 2008, « Fresnel, Fulgence », *in* F. POUILLON (éd.), *Dictionnaire des Orientalistes de langue française*, Paris, Karthala, p. 405-406.

POWERS, D., 2006, « Waqf », *in* J. MERI (éd.), *Medieval Islamic Civilization, an Encyclopedia*, New York, Routledge, p. 857-858.

PTOLÉMÉE, C., MOLETTI, G. (trad.), 1562, *Geographia Cl. Ptolemaei Alexandrini : olim a Bilibaldo Pirckheimherio traslata, at nunc multis codocibus graecis colata, pluribusque in locis ad pristinam veritatem redacta a Josepho Moletio mathematico*, Venise.

RABBAT, N., 1995, « Rībaṭ », *inThe Encyclopaedia of Islam*, 2e édition, vol. 8, Leyde, E.J. Brill, p. 493-506.

RENARD, J., 2005, *Dictionary of Sufism*, Oxford, The Scarecrow Press.

ROSS, E., 2011, « A historical geography of the Trans-Saharan trade », *in* G. KRATLI, G. LYDON, *The Trans-Saharan Book Trade, Manuscript Culture, Arabic Literacy and Intellectual History in Muslim Africa*, Leyde, E. J. Brill, p. 1-34.

ROUARD DE CARD, E., 1906, *Traités de la France avec les pays de l'Afrique du Nord*, Paris, A. Pédone.

SPON, J., 1685, *Miscellanea eruditae antiquitatis in quibus marmora, statuae, musiva, toreumata, gemmae, numismata, Grutero, Ursino, Boissardo, Reinesio, aliisque antiquorum monumentorum collectoribus ignota, & hucusque inedita referuntur ac illustrantur*, Lyon.

TOSCHI, P., 1934, *Le Fonti inedite della Storia della Tripolitania*, Rome, Airoldi Editore Intra.

TRIAUD, J.-L., 1977, « Idris Alaoma », *in* C.-A. JULIEN (dir.), *Les Africains*, t. III, Paris, Éditions Jeune Afrique, p. 45-71.

TURBET-DELOF, G., 1967, « Saint Vincent de Paul et la Barbarie en 1657-1658 », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 3, p. 153-165.

WRIGHT, J., 2010, *A History of Libya*, Londres, Hurst & Company.

ZEILLER, M. J., 1925, « Séance du 11 mars 1925 », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, p. 180-183.

ZELTNER, J.-C., 1992, *Tripoli, carrefour de l'Europe et des pays du Tchad (1500-1795)*, Paris, L'Harmattan.

ZHIRI, O., 2009, « Lecteur d'Ibn Khaldûn, Le drame de la décadence », *in* F. POUILLON (dir.), *Léon l'Africain*, Paris, Karthala, p. 211-236.

Notes

1 F. FRESNEL, 1849, p. 252-259.

2 F. CUMONT, 1925, p. 5.

3 F. POUILLON, 2008, p. 405-406.

4 P. MASONEN, 2000, p. 291.

5 Franz Cumont fait part d'une copie partielle du manuscrit, qui était dans la bibliothèque de Tripoli en 1925 : « Cependant M. le comte Cavazzi veut bien m'informer qu'une copie partielle de ces mss a été faite pour la bibliothèque de Tripoli, et que le père Bregna a utilisé cette source pour un petit livre composé par lui sur l'histoire des missions franciscaines en Libye », *in* F. CUMONT, 1925, p. 3.

6 L. DELISLE, 1874, p. 329.

7 H. OMONT, C. COUDERC, 1896, p. 474.

8 H. OMONT, C. COUDERC, 1896, p. 474.

9 L. DELISLE, 1868.

10 BnF archives et manuscrits, catalogue en ligne, « Français 12219-12220 » consulté le 13/02/2012 [En ligne],
http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?
id=FRBNFEAD000043407&qid=sdx_q0#FRBNFEAD000043407_e0000031.

11 BnF, MF 12219, f. 5v : « Peut estre que l'on s'estonnera que j'aye parlé si peu de la domination des Roys de Sicile et de Fez dans le Tripoly, mais comme j'ay commencé cet ouvrage en Afrique, et que je l'ay fini dans les Alpes, je n'ay sceu recouvrer les livres qui m'estoient necesser pour cet effet. »

12 H. OMONT, C. COUDERC, 1896, p. 474. Je tiens à remercier madame Michèle Sacquin, conservatrice en chef au département des manuscrits de la BnF, qui a eu l'amabilité de me confirmer le siècle de rédaction de cet ouvrage à partir de la graphie du copiste.

13 Le premier tome fait 225 folios, le second 327.

14 F. CUMONT, 1925, p. 3.

15 *Dey* était le titre des souverains locaux de Tripoli, à différentier de pacha, titre de l'autorité politique nommée par Istanbul. Osman Sakisli réunissait les deux fonctions, et est appelé pacha par le « chirurgien français ».

16 J. WRIGHT, 2010, p. 73-78.

17 F. CUMONT, 1925, p. 4.

18 P. TOSCHI, 1934, p. 117.

19 F. CUMONT, 1925, p. 5.

20 BnF, MF 12219, f. 33v.

21 « Helveticarum chirurgo », *in* J. SPON, 1685, p. 269.

22 P. TOSCHI, 1934, p. 120.

23 BnF, MF 12219, f. 5v.

24 P. TOSCHI, 1934, p. 120.

25 Londres, *National Archives, State Papers Foreign*, 71/22, vol. 2, f. 2.

26 *The London Gazette*, 1676, n° 1085, 10-13 avril, p. 1. Contrairement à ce qu'affirme le « chirurgien français », nous n'avons pas trouvé de liste des esclaves libérés dans les numéros de la *London Gazette* du mois de juin 1676 (BnF, MF 12219, f. 72v).

27 Londres, *National Archives, State Papers Foreign*, 71/22, vol. 2, f. 4, 10.

28 Une piste consisterait à remonter l'histoire du manuscrit depuis son acquisition par Gaspard Moyse de Fontanieu depuis sa rédaction, peut-être en cherchant du côté des archives du Dauphiné. Pour cela, une étude détaillée de l'objet, ainsi que de l'ensemble du manuscrit, s'avère nécessaire. Jusque-là, il est préférable de nommer notre auteur par sa profession de chirurgien.

29 Le terme « orientaliste » est à prendre dans sa définition large, à savoir l'ensemble des personnes « qui, au cours des siècles, et quelles que fussent leurs motivations, s'étaient attachées à étudier, décrire, illustrer, faire connaître la mosaïque des formations historiques, des langues et des cultures découvertes, pour les uns, dans le silence des bibliothèques, pour les autres, à l'issue de voyages et d'investigations archéologiques hors de l'espace des civilisations classiques », *in* F. POUILLON, 2008, p. xvii.

30 S. BONO, 2008, p. 117.

31 J.-C. ZEILLER, 1925, p. 183.

32 *Idem*.

33 F. CUMONT, 1925, p. 3-18. Lire à son sujet C. BONNET, 2008, p. 247-248.

34 A. LARONDE, 2003, p. 230-231.

35 J.-C. ZELTNER, 1992.

36 C. DE LA RONCIÈRE, 1919, p. 78-81 ; M. AL-HAJJ, 1983, p. 156-174.

37 Un seul passage du texte principal sur le Borno est édité et traduit en anglais par Muhammad al-Hajj (M. AL-HAJJ, 1983, p. 159).

38 Par commodité, nous parlerons du *Discours* et de ses *Remarques*.

39 B. MARTIN, 1969, p. 15-27 ; J. E. LAVERS, 1993, p. 255-267.

40 D. LANGE, 1977, p. 5.

41 S. BONO, 2008, p. 117.

42 BnF, MF 12219, f. 4. À propos du rôle de la France durant la guerre de Candie, lire Ö. BARDAKÇI, F. PUGNIÈRE (éd.), 2008.

43 BnF, MF 12220, f. 61. Voir C. DE LA RONCIÈRE, 1920, p. 271-272.

44 BnF, MF 12220, f. 83. Voir C. DE LA RONCIÈRE, 1920, p. 277.

45 C. DE LA RONCIÈRE, 1919, p. 73.

46 É. DE LA PRIMAUDAIE, 1866, p. 163.

47 BnF, MF 12219, f. 58 ; M. FONTENAY, 1988, p. 1346, n. 57. Sur l'impact de la guerre de Candie dans les prises de navires français, voir M. FONTENAY, 2002, § 44.

48 BnF, MF 12220, f. 273.

49 E. ROUARD DE CARD, 1906, p. 239. D'autres auteurs parlent d'un traité ayant été signé en 1658 ou 1662. Notre auteur évoque également la présence d'un consul français entre 1630 et 1632. Cependant, en 1668, il semble clair que les Français n'ont pas de consul dans la ville portuaire (J.-P. FARGANEL, 2002, § 9). Il faut toutefois mentionner la présence d'un marchand marseillais officiant comme consul officieux, lors de la captivité de notre auteur. Cependant, notre auteur ne fait que l'évoquer (BnF, MF 12219, f. 65v).

50 A. ABIDI, 2009, p. 165 : « Ce chiffre est à nuancer par les pertes d'archives importantes. »

51 *Idem*, p.166.

52 *Idem*, p. 173.

53 M. FONTENAY, 1988, p. 1346, n. 60. Il est à noter que les Maltais et les Italiens devaient composer la grande majorité des captifs chrétiens. Un décompte pour la période suivante montre qu'ils représentent au moins 60 % des captifs (A. ABIDI, 2009, p. 173).

54 Notre auteur avance le chiffre de 600 captifs français sur 1 560 en 1672, soit un tiers (BnF, MF 12220, f. 165).

55 W. KAISER, 2005, p. 503 ; voir aussi A. ABIDI, 2009, p. 161.

56 M. FONTENAY, 2002, § 21.

57 D. PANZAC, 2002, § 77.

58 F. MOUREAU, 2008, p. 9.

59 Il est à remarquer que les esclaves domestiques sont les groupes ayant le moins de chance de pouvoir bénéficier d'un rachat, compte tenu de leur valeur de travail ajoutée (A. ABIDI, 2009, p. 167).

60 BnF, MF 12220, f. 87v, *in* C. DE LA RONCIÈRE, 1919, p. 74.

61 BnF, MF 12220, f. 60. Voir A. LARONDE, 2003, p. 231.

62 BnF, MF 12219, f. 5.

63 Le « chirurgien esclave » aura ainsi l'occasion de visiter les côtes de la Cyrénaïque et d'en faire une description dans son ouvrage. Voir A. LARONDE, 2003, p. 231.

64 BnF, MF 122219, f. 46.

65 BnF, MF 12220, f. 2v.

66 Londres, *National Archives, State Papers Foreign*, 71/22, vol. 1, f. 68-72.

67 BnF, MF 12220, f. 2v.

68 M. FONTENAY, 1988, p. 1346, n. 60.

69 BnF, MF 12220, f. 273. Les Maltais sont libérés suite à l'intervention en leur faveur du Grand Maître de l'ordre des chevaliers de Malte, Nicolas Cottoner y de Oleza (1663-1680), auprès de la couronne britannique : « Narbrough fut supplié par le Grand Maistre Cottoner d'avoir égard aux Maltois quî estoient les plus pauvres et les moins en estat d'estre racheptes » (BnF, MF 12220, f. 273).

70 E. MERCIER, 1868, p. 303.

71 « Porte de la *Manchia* » et « porte nouvelle », la *Manchia* étant un demi-cercle fertile d'environ 4 kilomètres de large autour de la ville ; N. LAFI, 1997, p. 660.

72 BnF, MF 12219, f. 5.

73 L'utilisation du terme « Maure » correspond aux populations arabes résidant dans la ville de Tripoli, par opposition aux « Arabes » résidant hors de la ville. Sur cette classification sémantique propre à la littérature européenne sur le Maghreb aux XVII-XIXe siècles, voir F. POUILLON, 1993.

74 N. LAFI, 2002, p. 41-42.

75 BnF, MF 12219, f. 36v.

76 J. DAKHLIA, 2008, p. 266. Voir aussi la critique qu'en fait C. ASLANOV, 2010, p. 106.

77 BnF, MF 12220, f. 160v-161. L'évocation de la maîtrise par le pacha d'une langue « nègre » est très intéressante. Cependant, il est impossible de savoir de quelle langue notre auteur parle, puisqu'il n'a pas cherché à savoir quelle était cette langue, ne pouvant pas différencier les différentes langues utilisées par les populations noires de Tripoli. Le sultanat de Borno étant le principal partenaire commercial de la ville, on peut imaginer que la langue maîtrisée soit le kanuri, comme cela avait déjà été le cas plusieurs siècles plus tôt, dans les montagnes au sud de Tripoli : « On trouve une trace témoignant indirectement de l'influence ibadite au Kânem dans un renseignement bibliographique se rapportant à Abû ^c^Ubayda ^c^Abd al-Hamîd al-Djinâwunî, un gouverneur du Djabal Nafûsa. En effet, le gouverneur en question, qui vivait dans la première moitié du IXe siècle, connaissait, d'après cette information, à part le berbère et l'arabe, la langue du Kânem » (D. LANGE, 1990, p. 479).

78 BnF, MF 12219, f. 59v.

79 N. LAFI, 2004, p. 218.

80 BnF, MF 12219, f. 36.

81 Nous trouvons notamment un glossaire des mots arabes qu'il utilise au début de son ouvrage : BnF, MF 12219, f. 6-7.

82 BnF, MF 12219, f. 4v.

83 *Idem.*

84 Pour l'espagnol, voir des citations dans cette langue, par exemple BnF, MF 12219, f. 132. Sa connaissance de l'anglais est suggérée par sa relation privilégiée avec le consul anglais Nathaniel Bradley. Toutefois, nous pourrions penser que le consul, par son éducation et sa fonction, parlait français, mais l'inverse n'est pas exclu.

85 BnF, MF 12220, f. 16.

86 Londres, *National Archives, State Paper Foreign*, 71/22, f. 39, 41, 48, 56.

87 « Les Negres d'Ethyopie, d'Agades, et des autres pays voisins quî ne sont pas soûmis à ce Roy, lorsqu'ils ont quelques querele avec les Bornois, appellent par mêpris Mahi-Hagi-Hali, Sultan el Gatous, c'est-à-dire, le Roy Chat, ce que j'ay remarqué plusier fois quand j'estois à Tripoly » (BnF, MF 12220, f. 325).

88 C. DE LA RONCIÈRE, 1919, p. 77.

89 BnF, MF 12220, f. 279.

90 S. BOUBAKER, 2004, p. 37.

91 A. ABIDI, 2009, p. 167.

92 BnF, MF 12220, f. 26v.

93 BnF, MF 12220, f. 87v, *in* C. DE LA RONCIÈRE, 1919, p. 74.

94 BnF, MF 12220, f. 77v, 78, 321v.

95 J.-L. TRIAUD, 1977, p. 53.

96 BnF, MF 12220, f. 324.

97 N. RABBAT, 1995, p. 503.

98 BnF, MF 12219, f. 7.

99 Le « chirurgien français » ne mentionne pas l'origine de ces marabouts. Pouvons-nous envisager la présence de renégats parmi ces mystiques musulmans ?

100 E. ROSS, 2011, p. 25. Des indices de la diffusion du soufisme à travers le Sahara sont attestés dès le XVIe siècle dans la région du lac Tchad. Voir R. DEWIÈRE, (à paraître).

101 BnF, MF 12219, f. 115.

102 Khayr al-Dīn, gouverneur ottoman de Tajura à partir de 1530.

103 BnF, MF 12220, f. 319v.

104 J. RENARD, 2005, p. 90-91.

105 Le Mussa mentionné par l'auteur n'apparaît dans aucune liste endogène du sultanat de Borno, ni dans celles que j'ai pu consulter concernant les États alentour. Se pourrait-il que le nom de Mussa fasse référence à des souverains venant de l'empire du Mali ou du Songhaï ? Bien que l'hypothèse semble peu probable, nous pouvons remarquer que deux souverains de l'empire du Mali (XIIIe-XVe siècle) et un souverain de la dynastie des Askia du Songhaï (XVe-XVIe siècle) portent le nom de Musa. Il s'agit de Mansa Musa (1312-1337), qui est connu pour son pèlerinage à La Mecque ainsi que ses contacts avec le nord du Sahara, de Moussa (1374-1387) et de Askia Monzo Moussa (1528-1531). Si les deux derniers souverains ne laissèrent pas de souvenir au-delà du Sahara, la très grande renommée de Mansa Musa dans le monde arabe est peut-être à l'origine de cette information donnée à notre auteur, qui nous fait remarquer que l'on a une « connaissance assez obscure » de ce souverain. Néanmoins, il est très probable que ce nom soit une erreur, ou désigne un sultan que nous ne pouvons identifier.

106 N. LAFI, 2002, p. 71.

107 Acte de donation à la communauté, voir D. POWERS, 2006, p. 857.

108 D. LANGE, 1987, p. 35 ; pour la bibliographie d'Ibn Manẓur, voir J. FÜCK, 1987. Sur les influences littéraires arabo-musulmanes dans la littérature du sultanat du Borno, voir R. DEWIÈRE, à paraître. Sur les pratiques administratives dans ce même sultanat, lire H. BOBBOYI, 1993.

109 N. LAFI, 2002, p. 54.

110 BnF, MF 12219, f. 108v.

111 Dans ce contexte, pouvons-nous parler de documents de chancellerie ?

112 Plusieurs de ces lettres ont été publiées par la suite. Voir B. MARTIN, 1962 ; H. GWARZO, 1968 ; K. FOLAYAN, 1971.

113 BnF, MF 12220, f. 324v.

114 *Tawarikh Salatin Bornu*, Deutsche Morgenlandische Gesellschaft, Bibliothèque de Halle, ms. Arabe 53 ; voir D. LANGE, 1977.

115 D. LANGE, 1990, p. 479.

116 A. DUPRAT, 2008, p. 220.

117 *Ibidem*, p. 218.

118 *Ibidem*, p. 220.

119 « Voila de la manière que Tripoly tomba sous la domination des Turcs le XIV jour du mois d'Août MDLI et l'an de l'Egire DCCCC.LX. […] Au reste l'on doit icy marquer l'équivoque que fait Pierre Dan, au 2e livre, Relation 4 de l'histoire de Barbarie, qui dit que les chevaliers de Malte possèdent Tripoly jusques au siège de leur ville, car ce siège ne s'étant fait qu'en 1565. L'on voit evidemmant que cet Auteur se trompe de 14 années », *in* BnF, MF 12219, f. 125.

120 BnF, MF 12219, f. 4v ; O. EL MESMOUDI, 2008, p. 252-253. Sur Emmanuel d'Aranda, lire G. TURBET-DELOF, 1967, p. 156-158.

121 G. TURBET-DELOF, 1967, p. 158.

122 BnF, MF 12219, f. 63v. La phrase n'est pas finie. On voit bien par ailleurs dans ce passage que le « chirurgien français » n'est pas protestant.

123 BnF, MF 12219, f. 62.

124 F. MOUREAU, 2008, p. 16.

125 F. MOUREAU, 2008, p. 13 ; D. BRAHIMI, 2008, p. 11.

126 BnF, MF 12220, f. 26v.

127 BnF, MF 12220, f. 27.

128 BnF, MF 12220, f. 217.

129 BnF, MF 12219, f. 62.

130 BnF, MF 12219, f. 4.

131 *Idem*.

132 *Ibidem* ; F.R. MEDIANO, 2009, p. 239-267.

133 BnF, MF 12219, f. 118v.

134 BnF, MF 12219, f. 147v.

135 A. LARONDE, 2003, p. 229.

136 De l'arabe #تِبْر, *tibr*, littéralement, « poudre d'or ».

137 BnF, MF 12219, f. 17.

138 BnF, MF 12219, f. 6v, 17, 46v, 108, 114v, 133v, 134, 142v, 143v, 151, 163, 171v, 178v, 198, 222v, 223 ; BnF, MF 12220, f. 16, 17, 26, 27, 77, 78, 98, 99, 175 *bis*, 282. Il faut également mentionner trois passages qui parlent du sultanat de l'Aïr, un État situé dans le Niger actuel et également acteur du commerce transsaharien : BnF, MF 12219, f. 17 ; BnF, MF 12220, f. 29v, 265v.

139 BnF, MF 12219, f. 151.

140 BnF, MF 12220, f. 317.

141 La lettre du sultan ᶜAlī datée de 1653, dont la traduction avait été reproduite dans le corps de l'ouvrage, est à nouveau retranscrite dans le *Discours*, avec des erreurs de copie.

142 La façon dont le « chirurgien esclave » modifie les paragraphes pourrait être étudiée plus en profondeur. À première vue cependant, il semble qu'il n'y ait pas de logique particulière autre que de se concentrer sur les souverains dont il est question et moins sur les événements liés à Tripoli. Par exemple, si le contexte tripolitain de l'ambassade de 1555 est très développé dans le corps de texte, celui-ci n'est pas du tout évoqué dans la chronologie de l'annexe. À l'inverse, l'auteur ajoute l'information de Lorenzo d'Annania sur la bataille contre le « Roy de Cabi » (BnF, MF 12219, f. 133v-134 ; BnF, MF 12220, f. 320).

143 BnF, MF 12220, f. 324v.

144 L'écriture dans l'ensemble du manuscrit semble être issue de la même main. Cependant, la qualité du manuscrit change au fur et à mesure du récit, et la main se fait plus ou moins appliquée. Il n'est pas exclu cependant que les mains soient différentes. Une étude paléographique de l'ensemble du manuscrit permettrait d'éclaircir ce point.

145 BnF, MF 12220, f. 325.

146 BnF, MF 12220, f. 326v.

147 BnF, MF 12220, f. 327.

148 BnF, MF 12219, f. 17v.

149 L'auteur des marges du *Discours* utilise par exemple une édition latine de Ptolémée datant de 1562, traduite par Giuseppe Moletti.

150 F. CUMONT, 1925, p. 5.

151 A. LARONDE, 2003, p. 230.

152 D. BRAHIMI, 2008, p. 12.

153 En gras, les auteurs utilisés dans le *Discours* et les *Remarques*.

154 BnF, MF 12220, f. 320, 327v ; au même titre que Philippe Clüver, Lorenzo d'Annania est également cité dans l'*Histoire chronologique du royaume de Tripoly de Barbarie* pour parler des échanges entre Tripoli et le Borno au début du XVIe siècle (BnF, MF 12219, f. 108v).

155 S. BERTHOUD, D. LANGE, 1972, p. 304.

156 J-L. L'AFRICAIN, A. ÉPAULARD (traducteur), 1956 (1981).

157 À propos des sources de Jean-Léon l'Africain, voir O. ZHIRI, 2009, p. 211-236.

158 BnF, MF 12220, f. 317.

159 F.-X. FAUVELLE, B. HIRSCH, 2009, p. 99.

160 BnF, MF 12220, f. 319v-320.

161 Dans un autre passage, le « chirurgien esclave » évoque cet événement qu'il date différemment, en 1496 (BnF, MF 12219, f. 107).

162 S. BERTHOUD, D. LANGE, 1972, p. 302.

163 BnF, MF 12220, f. 327v.

Pour citer cet article

Référence électronique

Rémi Dewière, « Le *Discours historique de l'estat du royaume de Borno*, genèse et construction d'une histoire du Borno par un captif de Tripoli au XVIIe siècle », *Afriques* [En ligne], 04 | 2013, mis en ligne le 24 mai 2013, consulté le 28 juin 2013. URL : http://afriques.revues.org/1170 ; DOI : 10.4000/afriques.1170

À propos de l'auteur

Rémi Dewière
Doctorant, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre d'études des mondes africains (CEMAf)

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

Le *Discours historique de l'estat du royaume de Borno*, écrit par un ancien captif de Tripoli en 1685, est l'une des sources les plus importantes de l'histoire de ce royaume sahélien situé sur la rive ouest du lac Tchad. Malheureusement, son analyse fut délaissée du fait d'incohérences, et l'intérêt de la source fut dévalué. Cependant, une étude du contexte de rédaction du manuscrit ainsi que de la construction du récit montre la grande richesse de ce texte. Tout en s'inscrivant dans un contexte favorable à la mise à l'écrit de l'expérience de captivité, celui que nous appellerons le « chirurgien français » effectue un réel travail de recherche tant à Tripoli qu'à son retour en France, où il rédige avec l'aide d'une tierce personne ce chapitre dans un ouvrage bien plus volumineux sur l'histoire de Tripoli. Le plus intéressant reste la façon dont le « chirurgien français » a recueilli ses sources : leur recensement permet un premier classement de celles-ci et une première analyse de l'apport du *Discours historique de l'estat du royaume de Borno* pour l'histoire moderne du sultanat de Borno.

The *Discours historique de l'estat du royaume de Borno*, genesis and construction of history of Borno by a seventeenth century's captive in Tripoli

The *Discours historique de l'estat du royaume de Borno*, written by a former French slave in Tripoli in 1685, is one of the most important sources for the history of Borno sultanate. Unfortunately, its study has been neglected due to inconsistencies between the manuscript and other sources. The manuscript was then considered as a second hand source. However, a close study of the context where the manuscript was conceived and written shows that we can deeply learn from it. The work of whom we call the « French surgeon », comes within the scope of a context favorable for writing the experience of captivity. It is the consequence of the author's intense works of research in Tripoli and in France. The « French surgeon » wrote this chapter in a voluminous manuscript on the history of Tripoli with the reviews of a second author. The most interesting part of his work remains the way how the « French surgeon » collected his sources : their census is the occasion to propose their first classification, and a first overview of the contribution of the *Discours historique de l'estat du royaume de Borno* for the modern history of Borno sultanate.

Entrées d'index

Mots-clés : chirurgien français, diplomatie, écriture de l'histoire, littérature de captif
Keywords : Borno, diplomacy, French surgeon, literature of captive, Tripoli, writing of history

Géographique : Borno, lac Tchad, Tripoli